46e ANNÉE. — 1897

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE
DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

Médaille d'or aux Expositions universelles de 1878 et 1889

BULLETIN
HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

QUATRIÈME SÉRIE. — SIXIÈME ANNÉE

N° 7. — 15 Juillet 1897



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ, 54, RUE DES SAINTS-PÈRES

ADMINISTRATION, LIBRAIRIE FISCHBACHER (SOCIÉTÉ ANONYME)

33, RUE DE SEINE, 33

LONDRES. — Nutt, 270, Strand.
AMSTERDAM. — Feikema, Caarelsen et Cie.
LEIPZIG. — F. A. Brockhaus.
BRUXELLES. — Librairie évangélique.

1897

SOMMAIRE

RÉDACTION. — Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. N. Weiss, secrétaire de la Société, 54, rue des Saints-Pères, Paris.

ABONNEMENTS. — Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois, par cahiers in-8° de 56 pages avec illustrations. On ne s'abonne point pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé : 10 fr. pour la France, l'Alsace et la Lorraine. — 12 fr. 50 pour la Suisse. — 15 fr. pour l'étranger. — 7 fr. 50 pour les pasteurs des départements. — 10 fr. pour les pasteurs de l'étranger. — Prix d'un numéro isolé de l'année courante et de la précédente : 1 fr. 25, et pour les autres années, selon leur rareté.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat-poste, au nom de M. Alfred Franklin, trésorier de la Société, rue de Seine, 33, à Paris.

Les mandats-poste internationaux devront porter la mention : *Payable Bureau* 15 (*rue des Saints-Pères*).

Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.

Les personnes qui n'ont pas soldé leur abonnement au 15 mars reçoivent une quittance à domicile, avec augmentation, pour frais de recouvrement, de : 1 fr. pour les départements; 1 fr. 50 pour l'étranger.

On peut se procurer les volumes parus en s'adressant directement au trésorier.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

Études historiques

LES DE LA GARDIE

D'APRÈS

DES ARCHIVES DE FAMILLE CONSERVÉES A IOURIEV (DORPAT).

Les lecteurs de ce *Bulletin* savent combien d'officiers de l'armée allemande portent des noms français et descendent, soit des familles protestantes qui se réfugièrent en Allemagne à la révocation de l'édit de Nantes (1685), soit de Français qui émigrèrent à la Révolution. Mentionnons seulement l'ancien ministre de la guerre, Bronsart von Schellendorf qui, dit-on, a même conservé le type français, porte la barbe en pointe et ressemble à un général français.

On ferait également une très longue liste des officiers et nobles *russes* français par leurs noms, ou qui ont dans les veines du sang français.

On sait que Marie, fille de Nicolas I[er], s'éprit du beau duc de Leuchtenberg, fils d'Eugène de Beauharnais et d'Amélie de Bavière, et que l'empereur permit le mariage — c'est l'origine de la branche grand-ducale des Leuchtenberg. Un prince Napoléon est actuellement colonel dans l'armée russe et rappelle, dit-on, par quelques traits de visage, la personne du grand empereur. A l'église du Sauveur, à Moscou, sur les plaques de marbre qui portent les noms des officiers tombés dans les batailles livrées aux Français, on lit celui du général comte Langeron qui commandait une fraction de l'armée russe dans la campagne de 1813.

Ce fut un émigré français, le baron Georges Dantès, offi-

cier de la garde russe, qui eut le malheur de tuer en duel le grand poète russe Pouchkine. Parmi les nombreux généraux, officiers et grands seigneurs qui ont épousé des Françaises, ou des personnes d'origine française, citons le comte Milioutine, ministre de la guerre sous Alexandre II, le feld-maréchal Gourko, ex-gouverneur de la Pologne, le général Obroutchev, chef de l'état-major général.

Au service civil russe, on trouve des noms comme ceux de l'architecte, comte Suzor, à qui nous devons l'installation de notre ambassade à Saint-Pétersbourg; des professeurs connus, Duvernoy et Beaudouin de Courtenay, etc.

Mais c'est particulièrement parmi la noblesse suédoise que l'on rencontre de nombreux noms français [1]; à côté de Bernadotte, général de Napoléon et fondateur de la dynastie actuelle, on trouve, dans l'histoire de Suède les de la Chapelle, les de la Grange, les de Lasnier, les de la Motte, les de Laval, les de la Vallée, les d'Idron, les d'Orchimont, les du Reitz, les von Graman (Grammond), les de Frémerie, les de Corrozet, les de Courtin, les de Camps, les de Bedoire, les de Mornay, etc. [2], enfin les fameux de la Gardie.

Pontus de la Gardie et son fils Jacques préparèrent, par leurs exploits, la gloire de Gustave-Adolphe, la grandeur de la Suède, et faillirent empêcher l'avènement des Romanov au trône de Russie. Leur souvenir est resté aussi vivant en Pays baltique que celui de Lesdiguières en Dauphiné. On rencontre de nombreux Pontus-Brücke (ponts de Pontus), Pontus-Wälle (digues de Pontus), et les paysans baltes racontent encore dans les veillées leurs pactes avec le diable.

La bibliothèque de l'Université de Iouriev-Dorpat possède les archives de Jacob de la Gardie. A l'occasion du X[e] congrès d'archéologie qui vient d'être tenu à Riga (septembre 1896), M. G. de Sahler, archiviste, a édité les documents russes qu'elles renferment [3] et la lecture de la préface nous a fait

1. La Suède compta longtemps dans ses armées plusieurs régiments formés de mercenaires français.

2. G. Anrep, *Svenska adelns Attar-Taflor*. Stockholm, 1858.

3. G. de Sahler, *Recueil des documents russes tirés des archives de famille des comtes de la Gardie*. Iouriev-Dorpat, 1896.

penser qu'il serait peut-être intéressant de rappeler brièvement l'histoire de ces Français-Suédois, qui, au nord de l'Europe, collaborèrent à l'œuvre de Richelieu[1].

Pontus d'Escoperie de la Gardie naquit à Rieux en Languedoc, en 1520, d'une famille dont la noblesse est déjà mentionnée au XIV[e] siècle[2].

Robert de la Gardie, seigneur de Russol, de la Gardie et d'Hornezon, épousa en 1387, Jeanne de l'Estandart, du comté de Castres ; son fils Étienne épousa en 1428 Jeanne de Hautpol.

Guillaume, fils d'Étienne, épousa Jacquette de Bellegarde et devint, en 1469, gouverneur de Leucate.

Jacques, son fils, le père de Pontus, épousa en 1511 Catherine de Saint-Colombe de Loupiac, en Béarn.

Le jeune Pontus fut d'abord destiné aux ordres; mais il parvint à s'échapper et s'en fut guerroyer en Piémont sous les ordres du maréchal de Brissac. En 1559 on le trouve en Écosse avec Henri Clutin d'Oyssel, qui y avait amené des troupes françaises au secours de Marie de Guise. Après la mort de cette dernière et à la paix d'Édimbourg, en revenant en France, la soif de l'action le fit entrer, avec quelques-uns de ses compagnons d'armes, au service de Frédéric II de Danemark, un protestant zélé. En 1565, au siège de Varberg, il fut pris par les Suédois et allait être mis à mort, sans l'intervention d'un compatriote, Charles de Mornay, déjà au service de la Suède, et qui l'y fit entrer.

Dès l'année suivante (1566) le roi Éric XIV l'envoya en mission diplomatique en France avec le baron Joachim Grip; il outrepassa ses instructions, s'attira un blâme du roi et passa au service du duc de Finlande, lequel tout entier sous l'influence de sa femme, Polonaise et catholique, était en disgrâce et était resté longtemps prisonnier avec elle.

1. *La France protestante*, 2[e] édition, Henri Bordier, t. 6.

2. G. Anrep, *Svenska adelns Attar-Taflor*, t. I. Stockholm, 1858, p. 559. G. Arrhenius, *Vita illustrissimi heroïs Ponti Delagardi*. Lipsiae, 1690. Wieselgen, *De la Gardiska Archivet*, t. I-XX. Stockholm, Lund, 1831-1843. J. Lossius, *Die Urkunden der Grafen de la Gardie in der Universitätsbibliothek zu Dorpat*. Dorpat, 1882. B. Cordt, *Mittheilungen aus dem Briefwechsel des Grafen Jakob De la Gardie, etc.* Leipzig, 1894.

Les sanglantes cruautés d'Éric XIV poussèrent bientôt à la révolte les ducs Jean de Finlande et Carl de Südermannland. Presque tout le pays se joignit à eux. Le roi fut surpris dans Stockholm ; Pontus de la Gardie aida à le faire prisonnier et fut blessé. Au moment où l'on hésitait à proclamer sa déchéance, Pontus s'écria, s'adressant à la duchesse de Finlande[1] :

« Madame! toute la cour s'étonne, comment monsieur votre époux n'a pas pitié de ce misérable royaume, où tout le monde est lassé des insolentes cruautez et tirannies du Roy!...

« Madame! prenez donc l'occasion, qui se présente si favorable aux cheveux, pour le bien de l'estat, pour le repos du peuple et pour l'advancement de votre époux et de votre maison! »

A son couronnement, Jean III nomma son dévoué serviteur, maréchal de la cour, chevalier de l'*Agnus Dei*, puis l'éleva bientôt à la dignité de baron et lui donna la terre d'Eckholm. Sous l'influence de sa femme et de son entourage de jésuites, le roi Jean III travailla à réunir la Suède et la Pologne dans la main de son fils; puis, comme la catholicisation de la Suède se heurtait à des difficultés insurmontables, il chercha à faire l'union des Églises romaine et luthérienne et en 1571 Pontus de la Gardie fut envoyé en mission dans les cours catholiques. Il vint en France ainsi qu'en fait foi un document original, signé par Charles IX, conservé aux archives de Jacques de la Gardie[2].

« *A nos très chers et bons amis les sieurs de la Gardye et Cossebier*[3], *ambassadeurs de nostre très cher et très amé Frère et Cousin le Roy de Suède*[4].

« Très chers et bons amys. Nous avons receu les lettres, que vous avez escripts le XX jour du moys passé.

1. J. Lossius (cité), *Vorrede*, p. 12.
2. Bibliothèque de l'Université, *Archives de la Gardie*, T. G. 238.
3. Claës ou Claus, baron de Bjelke, d'où Cossebier par corruption (note de Lossius).
4. Nous donnons les textes d'après Lossius; mais nous avons eu les

« Par lesquelles, ayant entendu la charge que vous (avez) du Roy de Suède, vostre maistre notre très cher et très amé bon Frère et Cousin, de Nous ve(nir) trouver pour Nous faire entendre memes choses de sa part. Nous vous avons suivant icelles voluntiers accordé notre lettre de passeport et saufconduict en la forme que (vous) demandez, sans lesquelles vous n'eussiez laissé de trouver tout libre et seur accès dedans notre royaume, estant, grace à dieu, en bon repos et tranquilité. Et vena(nt) de la part du dit Seigneur Roy de Suède, l'amityé duquel nous est sy chère et recommandé, que nous ne scaurions avoir que bien agréable la venue de ses ambassadeurs, vous aseurans, que serez les très bien venuz et vous donnerons telle et si benigne audience, que la scauriez désirer. Cependant nous prions dieu, très chers et bons amys, qu'il (vous) ayt en sa sainte et digne garde. Escript a Amboise le XXII jour de Décembre 15(71) [1]. »

CHARLES, BRULART.

Mais le but important de la mission était la suppression du commerce hollandais avec Narva, lequel fournissait aux Russes, l'ennemi héréditaire, d'importantes munitions de guerre. Il s'agissait de gagner le duc d'Albe. Pontus de la Gardie lui envoya un Livonien, Lubbert Kauer, secrétaire privé du duc de Südermannland. Lubbert Kauer échoua à dessein, pour ne pas mécontenter son maître, qui était alors ennemi du roi et le chef du parti protestant suédois, lequel comprenait presque toute la nation; c'était probablement aussi le désir de Pontus de la Gardie, qui ne voulait s'aliéner personne. Les Espagnols laissèrent les Hollandais continuer leur commerce avec Narva.

En 1573, Pontus de la Gardie fut nommé gouverneur et commandant des troupes en Livonie; mais il se brouilla avec le tout-puissant duc de Südermannland. Charles de Mornay, partisan du duc, fut jugé et exécuté; le duc accusa Pontus d'avoir comploté cette mort par jalousie et chercha à le faire assassiner. Une réconciliation survint pourtant, et en 1576 et 1579, Pontus fut envoyé de nouveau en mission dans les

manuscrits entre les mains et avons pu nous convaincre que sa lecture n'était pas toujours rigoureusement exacte.

1. Le manuscrit porte au dos la trace du sceau et ces mots : « Lettre du Roy de France 71. »

cours catholiques. Les archives possèdent quelques documents français originaux qui lui furent adressés à cette époque, entre autres la lettre suivante de Catherine de Médicis[1] ;

« *A monsieur de la Gardye chevalier, conseiller et premier ministre... du Roy de Suède et son lieutenant general à Reval et du costé de Lifland.*

« Monsieur de la Gardye. Vous verrez par les letres, que le Roy monsieur mon fils vous escript et entendrez de votre cousin présent porteur toute la responce que je scaurais fere aux letres qu'il nous apporta de votre part que me gardera...... ceste..... devantaige que pour vous pryer de fere tousjours les bons offices que vous avez tousjours cy devant faits pour entretenyr et conserver la bonne amityé et l'intelligence d'entre nous et le Roy de Suède et vous nous ferez service fort agréable. Priant dieu mons. de la Gardye vous avoir en sa garde. Escript à Paris le XIII jour de Fevrier 1576. »

CATRINE, BRULART.

Ce fut en l'année 1580 que Pontus de la Gardie entreprit contre les Russes la campagne qui devait le placer au premier rang des capitaines de son temps. Parti de Viborg en octobre 1580, en l'espace d'un an, il enleva Kexhohn, Koporie, Iamaburg et la forte place d'Ivangorod, dans l'Ingermanie; Hapsal, Lode, Leal, Fickel, Weissenstein, Wesenberg, Tolsburg et Narva en Esthonie. Le golfe de Finlande fut enfermé dans une ceinture de places fortes suédoises et les Russes rejetés de la Baltique. Il opérait avec une rapidité et un succès si foudroyants que le peuple et ses ennemis le croyaient ligué avec le diable. Au cœur de l'hiver, il passe le golfe de Finlande, sur la glace, avec son armée et sa lourde artillerie, apparaît soudain devant Wesenberg, qui surprise et effrayée capitule ainsi que Tolsburg, et chargé de butin, repart pour Viborg par ce dangereux chemin.

Pendant que les Suédois chantaient des *Te Deum* à Revel et à Stockholm, les Russes priaient Dieu de les garder du diable et de Pontus de la Gardie.

1. Tom. G. 244.

La renommée de Pontus de la Gardie fut grande en Europe et Henri de Béarn lui adressa le 15 juillet 1584 la lettre suivante[1] :

« *A Monsieur de la Gardye, Baron de Ekolme, conseiller du Roy de Suède et son lieutenant général en Lyvonye et Finnland.*

Monsieur de la Gardye. J'avais deliberé dès l'année passée d'aller visiter la plus part des roys et princes faisants profession de la vraye religion. Mais il survient en France de jour à aultre tant de changements, que j'ay esté conseillé de n'en partir, et cependant ay donné charge au sieur de Segur chef de mon conseil et superintendant de ma maison, d'aller voir lesdits princes, pour leur fere entendre, que le pape ne se lasse du mal qu'il nous a faict, mais incite tous les siens à nous ruyner; lesquels n'y sont que trop affectionnés; et est à craindre, si les princes protestans n'avisent plus soigneusement à leur conservation et de l'Eglize de dieu que par le passé, que nous ne soyons à la veille de voir leur extrême confuzion. Ce n'est pas que j'apercoive que cest esclat tombe premier sur moy ny sur les eglizes de France, car Dieu mercy nous jouissons d'une tolérable paix et le Roy ne se veult remetre légèrement à la guerre et congnoit que celles qu'on nous a faictes n'ont servy qu'à ruyner son royaume. Mais je congnoy bien que, noz voysins ruynés, ce sera à nous ausquels ils s'adresseront. Et encores que je feusse asseuré qu'on nous laissat en repoz, si ne pourray je voir les gens de bien en peyne et moy à mon ayse, mais au contraire pour leur ayder j'employerai de bon cueur tous mes moyens et mesmes ma vye. Vous entendrez par le dit sieur de Segur plus particulièrement les grandes occasions que j'ay eu de le depescher et l'estat de noz Eglizes et de ce royaume ; et pour cela me remetant sur luy, je vous prieray de l'ayder de tous voz moyens en ceste affaire et sur tout remonstrez au Roy de Suède monsieur mon frère et meilleur amy, qu'en plus saincte ny plus necessaire occasion il ne scauroit fere cognoistre sa grand vertu et sainct zèle. Vous ne me scauriez aussi fere un plus grand plaisir que d'affectionner cest affere et l'advancer de tout votre pouvoir. Ce que m'assurant que ferez, je prieray dieu, monsieur de la Gardye, vous avoir en sa saincte et digne garde. Escrit à Nerac le XV Juillet 1584. »

Votre byen bon amy, HENRY.

1. *Archives de la Gardie*, Dorpat, T. G. 247. — Cf. *Lettres missives de Henri IV*, t. I, 622.

Pontus de la Gardie périt l'année suivante, le 5 novembre 1585, dans les flots de la rivière de Narva (le navire qui le portait s'était brisé sur un rocher), et en 1595 les Suédois avaient perdu toutes ses conquêtes dans l'Ingermanie. Pontus avait épousé une fille naturelle de Jean III. Ce fut son plus jeune fils, Jacques, né en 1583 qui hérita de ses talents militaires et de sa gloire. Jeune encore, il prit part aux combats livrés en Livonie, et en 1601 fut fait prisonnier par les Polonais, à Wolmar. Délivré, il alla étudier la discipline et l'art de la guerre sous les ordres du prince Maurice de Nassau.

En 1609 le roi de Suède, Charles IX, conclut un traité d'alliance avec le tsar Vassili Ivanovitch Chouïsski (Viborg, 12 février) contre les Polonais et les Lithuaniens qui ravageaient les terres des Suédois et des Russes. Jacques de la Gardie reçut le commandement d'une armée pour marcher au secours des Russes, attaqués par les Polonais ayant à leur tête le faux Dmitri.

Après une série de victoires et malgré de nombreuses mutineries parmi ses mercenaires, il entra triomphalement, en libérateur, à Moscou, le 12 mars 1610 (près de deux siècles avant Napoléon), aux côtés du commandant de l'armée russe, le jeune et valeureux prince Michel Skopine-Chouïssky. Un mois plus tard ce dernier périssait assassiné et Jacques de la Gardie dut quitter Moscou avec l'armée russe pour aller défendre Smolensk, attaquée par l'hetman Zolkiewski. La rencontre eut lieu à Klouchino, près de Mojaïsk ; dès le début de l'action, deux enseignes des cavaliers français, n'ayant pas reçu leur solde, passèrent aux Polonais et toute l'armée russe prit la fuite ; Jacques de la Gardie tint bon ; mais ses mercenaires allemands et écossais, n'ayant pas non plus reçu leur solde, firent défection ; la victoire resta aux Polonais ; le général suédois battit brillamment en retraite, soutenu par ses fidèles Suédois et Finnois.

Aucune des conventions du traité de Viborg n'était observée par les Russes et la solde due à l'armée suédoise n'était pas payée. Sur ces entrefaites, le tsar Vassili fut forcé d'abdiquer (17 juillet 1610) et de se retirer au monastère de Tchoudov. Charles IX voyant la Russie trop faible pour l'aider dans sa

lutte contre les Polonais ordonna alors à Jacques de la Gardie de s'emparer des villes russes avec la même armée qui avait délivré Moscou. Jacques de la Gardie refit les conquêtes de son père. Ladoga fut pris dans l'automne de l'année 1610 et le siège fut mis devant Kexholm. En mars 1611, Kexholm tomba et la puissante Novgorod, l'orgueil des Russes, fut enlevée d'un coup de main dans la nuit du 15 au 16 juillet. Dans le courant de l'année 1612, Jacques de la Gardie enleva Ivangorod, Iama, Koporie, Tichvine, Staraïa-Roussa, Porkhov, Noteburg (Schlüsselbourg). Il songea alors à mettre sur le trône des tsars un prince de la maison de Suède, le duc Charles-Philippe, frère du roi; l'élection de Michel Romanov fit échouer son projet; mais il eut l'honneur de signer, quatre ans plus tard, la paix de Stolbovo (27 février 1617) qui assurait à la Suède la prépondérance dans la mer Baltique, la domination exclusive du golfe de Finlande et faisait d'elle l'une des grandes puissances de l'Europe. Pendant près de douze ans, Jacques de la Gardie forma son roi, Gustave-Adolphe, dans l'art de la guerre, chassa avec lui les Polonais de la Livonie et leur imposa la trêve d'Altmark (16 septembre 1629).

Le golfe de Riga, Elbing, Braunsberg, Pillau, Memel passaient à la Suède, la Baltique devenait un lac suédois et Gustave-Adolphe allait pouvoir entreprendre sa glorieuse mission en Allemagne. Il était secondé par d'habiles lieutenants formés la plupart à l'école de Jacques de la Gardie. Ce dernier ne prit point part à la brillante campagne; il s'effaça devant son roi et voulut lui en laisser toute la gloire. Gustave-Adolphe l'en récompensa en l'honorant des marques de la plus vive amitié. Presque chaque jour, souvent plusieurs fois par jour, il lui envoyait des lettres et dépêches chiffrées pour le tenir au courant des faits de guerre. Entouré de princes et de princesses allemands dont il tenait le sort des États entre ses mains, plus puissant lui-même que les princes suédois, Jacques de la Gardie aida au gouvernement du royaume en l'absence de Gustave-Adolphe. Il ne mourut qu'en 1650, membre de la régence, maréchal de Suède, comblé d'honneurs et de dignités, après avoir vu la signature du traité de Westphalie,

qui faisait la grandeur de la France et celle de la Suède.

En 1615, il avait été élevé à la dignité de comte et avait épousé, en 1618, Ebba de Brahe, parente de la famille royale, qui avait été l'objet de la passion du jeune Gustave-Adolphe. Magnus-Gabriel, son fils, né en 1622, fut grand chancelier et grand sénéchal de Suède ; il était beau, distingué, avait reçu une éducation soignée et aimait les arts et les voyages. Christine le combla de distinctions et faillit même l'épouser. Il fut envoyé ambassadeur en France en 1646. « Il était bien fait, dit Mme de Motteville dans ses *Mémoires ;* il avait la mine haute et ressemblait à un favori. Il parlait de la reine en des termes si passionnés et si respectueux qu'il était facile de le soupçonner de quelque tendresse plus grande que celle qu'il lui devait par sa qualité de sujet. Il était accordé à une cousine germaine de cette reine, qu'elle-même lui faisait épouser. » Mais, quelques années plus tard, il tomba en disgrâce auprès de Christine et fut obligé de se retirer dans ses terres. Il rentra à la Cour à l'avènement de Charles-Gustave, fut nommé gouverneur de Samogitie et de Lithuanie et fit lever aux Russes le siège de Riga. Tuteur de Charles XI, il usa de son influence pour faire conclure à la Suède une alliance avec Louis XIV. Il mourut néanmoins dans la disgrâce et l'indigence en 1686. Il avait fait beaucoup pour les sciences, les lettres et les arts ; c'est lui qui enrichit la bibliothèque de l'université d'Upsal des manuscrits les plus précieux qu'elle possède et en particulier du célèbre *Codex argenteus.* Il pensionna Mézerai lorsque ce savant eut perdu sa pension en France. On lui attribue l'ouvrage intitulé : *Regum principumque institutio, succ. et lat. cum notis J. Schefferi.* Helmst, 1669, in-fol. Jöcher lui attribue aussi : *Oratio de academiâ Upsalensi ; spectaculum certaminis pedestris ; — Donatio testamentaria librorum mss. aut aliàs rariorum.*

La famille des de la Gardie a fourni à la Suède un grand nombre d'hommes d'État, de diplomates et de généraux[1]. La branche suédoise actuelle des comtes de la Gardie remonte

1. Une descendante de cette famille, Brigitte-Sophie, rentra en France, abjura la religion réformée et Louis XV lui accorda, en 1736, une pension de 2,000 livres et, en 1753, des lettres de naturalisation.

à Axel Julius, le plus jeune des fils du célèbre Jacques de la Gardie. La branche livonienne, qui remonte aussi à Axel, s'est éteinte en ligne masculine, en 1858 : mais le nom et le titre sont passés, sur l'ordre de Nicolas Ier, à Pontus von Brevern, fils adoptif du dernier comte, Carl Magnus, et fils de sa sœur aînée. Pontus von Brevern, comte de la Gardie, est mort en 1890, général de cavalerie russe. Son fils Nicolas n'a pas d'enfants. Ce fut le comte Jacques-Gustave de la Gardie, diplomate et savant distingué, qui réunit les archives de la famille, en 1820, dans son château de Loberod, en Suède. P. Wieselgren les a classées, décrites et publiées en partie. (*De la Gardiska Archivet*, 20 vol. Stockholm et Lund, 1831-1843). Mais un grand nombre de papiers des premiers de la Gardie manquent à cette collection et sont devenus en 1848, après être passés de mains en mains, la propriété de l'université de Dorpat. J. Lossius en a donné le catalogue [1] et en a publié quelques-uns. Dix ans plus tard, Cordt en a retrouvé d'autres, dans une armoire de muraille, à la bibliothèque de l'Université [2].

La collection de Dorpat comprend 13 gros volumes in-folio et 4 cartons, soit plus de 2,700 documents, dont près de 2,000 originaux, écrits dans la plupart des langues de l'Europe : suédois, français, allemand, russe, polonais, anglais, hollandais, danois, italien, latin. Les documents russes viennent d'être publiés en entier [3]; la grande masse des autres reste inédite.

Les documents français originaux sont au nombre de plus de cinquante et comprennent dix lettres des rois de France Charles IX, Henri III et Henri IV, et cinq lettres d'Abraham Duquesne.

Nous avons donné plus haut, d'après Lossius, une lettre de Charles IX, une lettre de Catherine de Médicis et une

1. J. Lossius, *Die Urkunden der Grafen de la Gardie, an der Universitäsbibliothek zu Dorpat*. Dorpat, 1882.

2. B. Cordt, *Mittheilungen aus dem Briefwechsel des Grafen Jakob de la Gardie*, etc. Leipzig, 1894.

3. G. de Sahler, *Recueil des documents russes tirés des archives des comtes de la Gardie*. Dorpat, 1896.

lettre de Henri IV; pour terminer, ajoutons comme spécimen des derniers documents trouvés par Cordt, la lettre suivante, de Julius Heinrich, duc de Saxe, capitaine au service suédois, adressée à Jacques de la Gardie :

Devant Gdov (Audoa), 26 août 1613.

« Monsieur! Nous sommes partis avec la compagnie du sieur Knutt Hakson, qui est forte environ 380 chevaux, le 18e de ce mois et arrivez devant Audoa le 21 avec le régiment de sieur Kobron, au quel lieu nous avons attendu jusques audjourdhuy l'artiglerie, qui est arrivée, accompagnée de cent et quatre vingt knecgts. Depuis le temps, que nous sommes arrivez ici, nous n'avons fait autre chose si non que de nous escharmoucher avec ceux d'Audoa, auquels escharmouches il y a demeurez sur la place plusieurs de leurs boiards et strelsen; de notre costé un seulement tué. Et espérons ceste nuict de faire nos approches avec les canons devant les portes de la ville. Au reste nous avons envojé vne partie dehors sur le chemin de Pleskou (Pskov), qui nous ont ammené langue, que pour certain ceux de Pleskou ont envie d'envoier en bref secours à ceux d'Audoa environ 1500 hommes, selon le rapport qui nous a esté faict. C'est pourquoy, si vous avez gens de guerres qui ne soient trop necessaires par dela, qu'il vous plaise d'en envojer un nombre vers nous, craignons qu'il n'arrive quelqu'inconvenient. Et en attendants cela, nous fairon notre devoir pour réduire ces canaglies au droit chemin. »

JACQUES R. MONTMITONNET.

LE SIÈGE DE CHARTRES PAR CONDÉ EN 1568

(SUITE ET FIN[1])

III

Le 25 février[2], un détachement de cavalerie huguenote devançant l'armée partie d'Orléans, gagnait la vallée de l'Eure et la remontait jusqu'à deux lieues de Chartres; il tombait,

1. Voy. *Bull.* du 15 juin, p. 281.
2. Nous avons utilisé pour ce chapitre deux sources principales : le *Bref Discours du siège de Chartres en 1568*, par Simon de Givès, avocat,

entre Jouy et Saint-Prest, sur les goujats et les bagages du régiment d'Ardelay. Il y eut un moment de panique; le bruit courut à Chartres que d'Ardelay était mis en déroute. L'église de Jouy était en flammes. Cet incendie, à vrai dire, n'a pas été bien terrible. Il n'a pas ébranlé les murs du XII[e] siècle de l'église, il n'a pas effondré ses fenêtres en plein cintre. Il en est de cette destruction comme de beaucoup d'autres, à propos desquelles les diatribes de certains écrivains sur le « vandalisme incorrigible » et la « sauvage fureur » de ces monstres de Huguenots sont au moins déplacées.

A la nouvelle de cet engagement, Linières envoie des renforts. Tandis que la cavalerie prenait derrière les Filles-Dieu, à travers les vignes, le chemin du haut, 200 arquebusiers à pied suivaient les bords de l'Eure. Quand ils arrivèrent sur le champ de bataille, les éclaireurs de Condé s'étaient retirés.

Cependant Linières, dans une dernière tournée d'inspection, faisait couper le pont Saint-Martin-au-Val, ainsi que ceux de l'avant-fossé du front est[1]; précaution inutile, car ce fossé était guéable par endroits. Le 28 février, on signalait l'approche des têtes de colonne de Condé. Linières prit quelques officiers et 25 arquebusiers à pied, et s'avança à un quart de lieue de la ville, jusqu'aux moulins à vent dont les frêles carcasses se détachaient sur le ciel, entre Saint-Chéron et la maladrerie de la banlieue. Il aperçut dans la direction d'Orléans les escadrons de Condé, avec leurs cornettes déployées au-dessus des casques, et les compagnies d'infanterie hérissées de piques et encadrées d'arquebusiers.

Se repliant aussitôt, Linières ordonne en toute hâte de détruire les bâtiments qui pouvaient servir de couvert aux assaillants : on met le feu au couvent et au faubourg Saint-Jean, au village de Mainvilliers; on anéantit le couvent des cordeliers et sa belle bibliothèque, la chapelle Saint-Thomas,

publié et annoté par M. l'abbé Métais (Chartres, Durand, 1895), et l'*Histoire du diocèse de Chartres*, par le chanoine Souchet († 1654). Le manuscrit, qui se trouve à la Bibliothèque municipale de Chartres, a été publié par les soins de la Société archéologique d'Eure-et-Loir. Le témoignage de Souchet a la valeur des documents contemporains, qu'il s'est souvent borné à démarquer.

1. Lépinois, *Histoire de Chartres*, t. II, p. 235.

d'autres édifices, beaucoup de maisons particulières[1]. Les incendies continuèrent plusieurs jours au milieu d'une grande confusion. Si quelques-uns des habitants acceptaient avec une joie austère un sacrifice dont ils escomptaient les résultats, d'autres, préférant leurs intérêts particuliers à ceux de la cité, allaient éteindre les incendies.

Cependant les Huguenots poursuivaient leur route, chassaient les incendiaires, s'installaient dans les faubourgs. Piles se rendait maître sans coup férir de Saint-Maurice et de Saint-Jean, tandis qu'en arrière les lansquenets s'établissaient à Josaphat et à Lèves, et que, débordant sur son flanc droit, Mouvans occupait les faubourgs de l'ouest et du sud, surtout les parties les plus éloignées de la ville. Les compagnies françaises et normandes pénétraient dans les demeures cossues, restées presque intactes, des faubourgs Guillaume et Morard, et franchissant l'inutile obstacle de l'avant-fossé, arrivaient à couvert jusqu'à la contrescarpe de la place. La cavalerie campait dans les faubourgs Saint-Barthélemy et Saint-Chéron ; les officiers y dressaient leurs tentes. On détruisait les églises, inutiles pour l'attaque, ou du moins on les endommageait, car, après le siège, les bois, les tuiles et même les cloches provenant de la démolition de Saint-Barthélemy, servirent à restaurer Saint-Chéron[2].

La résistance avait été presque nulle ; les bons Chartrains étaient consternés. La plupart, dit Givès, croyaient avoir affaire à 60 ou 80,000 combattants. Le livre de Bois de Saint-André, plus modeste, se contente de 45,000.

Le lendemain 1er mars, Condé se préoccupe immédiatement d'assurer ses communications. Les Gascons et Provençaux de Mouvans se mettent en devoir de réparer le pont Saint-Brice, dont les arches avaient été rompues. Ce travail ayant été signalé par les guetteurs de la cathédrale, une troupe d'arquebusiers sort par la porte Saint-Michel, et descendant le faubourg Saint-Brice, assaille les Huguenots. Mais ceux-ci

1. L'hôtel du vidame J. de Ferrières dut être de ce nombre, car il était situé hors la porte Châtelet, sur l'emplacement occupé de nos jours par la mai on Fessard.

2. Registre des échevins. Séance du 21 mars 1568.

se tenaient sur leurs gardes : solidement retranchés, ils contraignent les arquebusiers à la retraite après une heure d'escarmouche.

Vers le soir, une autre troupe d'arquebusiers sort par la porte des Épars et renouvelle l'attaque sans plus de succès. Mais grâce à cette diversion, Linières avait eu pendant quelques heures ses coudées franches dans les faubourgs, et il avait pu, sans trop de peine, consommer la ruine du couvent des cordeliers et de l'abbaye Saint-Jean [1], bien que les « boute feux », pourchassés par les soldats huguenots, fussent obligés souvent de « se retirer plus vite qu'ils n'estoient allés, les moins diligents desquels demeurerent pour leurs gages [2] ».

Les attaques dirigées contre le clos Saint-Lubin et le faubourg Saint-Brice se renouvelèrent encore le 2 mars, avec le même résultat : après deux heures et demie de vains efforts, les détachements d'arquebusiers sortis par la porte des Épars battaient de nouveau en retraite. Pendant ce temps les pionniers de la ville travaillaient ferme : sans être sérieusement inquiétés, ils rasaient une butte située hors la porte Saint-Michel [3], élevaient trois cavaliers derrière le rempart, entre le bastion Saint-Michel et la porte Morard, et s'efforçaient par ce moyen de remédier au défaut de flanquements de l'enceinte.

Les deux jours suivants, Condé et ses officiers firent un examen sommaire de la place, afin d'en découvrir le point le plus attaquable. « Et ayant reconnu une montagne qui domi- « noit par le flanc d'une courtine [4], sans entrer en autre consi- « dération, ils choisirent cet endroit-là, qui d'arrivée promet- « toit beaucoup, *cependant le remède s'y pouvoit aisément* « *trouver* [5]. » Ainsi Condé, frappé d'un avantage tout secondaire, n'avait pas su découvrir des inconvénients — bien plus, des dangers — qui sautaient aux yeux, comme il devait bien-

1. C'est sans doute pour cela que M. l'abbé Renard, peu coutumier cependant de semblables lapsus, prend Linières pour un chef huguenot. *Mém. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. X, p. 52.
2. Souchet, t. IV, p. 65 (édition imprimée).
3. Opération commencée déjà le 17 novembre précédent.
4. Celle de la porte Drouaise.
5. La Noue, *Disc. politiques et militaires*, p. 907 ss, éd. Dan. Bellon, 1595.

tôt en faire l'expérience. Il n'avait pas vu le redoutable rempart naturel, bordé de murailles et hérissé de constructions, qui dominait la fameuse courtine. Il n'avait pas deviné à la direction des toitures, l'existence de ce boyau où, la brèche faite, ses colonnes d'assaut auraient été indubitablement anéanties, écrasées par le feu qui plongeait, à droite, des terrasses et des ruelles en escaliers[1], massacrés en détail au tournant de toutes les ruelles débouchant sur l'Eure. Ce qu'il n'avait pas su voir ce jour-là, il aurait pu, cependant, le retrouver dans sa mémoire, car il avait parcouru ce chemin exactement cinq ans auparavant, dans le douloureux voyage qui avait pour terme l'abbaye de Saint-Père. Il n'avait pas songé que, dût son assaut réussir au delà de toutes les espérances, dût l'ennemi forcé dans ses retranchements, épouvanté, lui abandonner la ville basse, il fallait entreprendre le siège de la ville haute, inexpugnable par ce côté.

Dans sa rapide promenade autour de la place, il n'avait pas remarqué la disposition absolument défectueuse du ravelin de la porte des Épars. Il ne s'en rendit jamais compte ; il n'occupa jamais sérieusement le Grand-Faubourg ; c'est toujours de là que partaient les attaques, et toujours, elles se brisaient devant les enclos de Saint-Lubin et de Saint-Brice. Il n'était pas difficile cependant, avec de tels points d'appui, d'établir de solides batteries de brèche, soit dans l'emplacement actuel de la banque ou de l'hôpital, soit plus près de la ville, dans le cimetière Saint-Thomas. Il était aisé de soustraire ces batteries à toutes les entreprises de la défense, alors qu'on parvenait au contraire à la paralyser par des attaques de flanc, par des feux de revers ; enfin, la muraille abattue et franchie, c'est encore à revers qu'on prenait tous les ouvrages où les assiégés pouvaient essayer de concentrer leurs derniers efforts.

Encore une fois, Condé ne s'avisa jamais de tous ces avantages, même à l'heure décisive où, la force véritable de la porte Drouaise s'étant imposée, « on connut que c'était « perdre des hommes à crédit que d'attaquer par là ». Et La

1. Linières avait prévu le cas. Il y avait un canon sur la terrasse de Saint-Aignan.

Noue ajoute cette observation (encore actuelle, hélas !) : « Le « François est si soudain qu'il veut incontinent avoir décou- « vert ce qui ne peut se trouver qu'après avoir longtemps « cherché. Et par cette promptitude, j'ai tant vu faire d'er- « reurs aux reconnaissances des places, que je tiens pour « règle très utile de voir et revoir deux fois, voire trois, une « chose, avant que prendre résolution de s'y arrêter. »

Tandis que Condé faisait ces préparatifs d'attaque, Linières continuait méthodiquement ses travaux de défense. Comme les arquebusiers embusqués dans les maisons du faubourg Guillaume tiraient sur tout ce qui se montrait derrière les créneaux de la muraille, il fit tendre des toiles qui masquaient les allées et venues des pionniers et de la garnison. Après avoir renforcé la courtine entre la porte Morard et l'issue de l'Eure, il établit une batterie sur les pentes rapides commandant vers l'ouest la porte Drouaise. De cette manière, les défauts qui avaient frappé Condé, étaient compensés ; la courtine mal tracée, le ravelin dominé de toutes parts n'étaient plus un danger pour la place. Une animation plus grande dans le camp huguenot, des stations plus fréquentes de Condé de ce côté, firent-elles soupçonner à Linières qu'une attaque se porterait dans cette direction ? Toujours est-il qu'on traîna dans la nouvelle batterie la plus grosse pièce de la ville, la Huguenote, avec une pièce de campagne. Ces deux canons firent dans la suite beaucoup de mal aux assiégeants, qu'elles empêchaient de se maintenir dans les fossés.

Dès le 4 mars, les intentions de Condé se dessinent avec netteté. Son infanterie occupe fortement l'abbaye Saint-Jean, détruite en partie, et le faubourg Saint-Maurice. L'église de ce faubourg, située en face de la porte Drouaise à 300 mètres environ de distance, est mise en état de défense. On installera dans le cimetière en terrasse qui la précède une batterie, masquée par la maison des Trois-Maures ; de son tir plongeant, elle écrasera le ravelin. Quant au clocher, il devient un excellent observatoire ; du haut de ses charpentes, on plonge dans la place, on ne perd de vue aucun des mouvements des défenseurs, et si d'aventure, quelque pauvre bourgeois se promène le long de la rive droite de l'Eure, dans la

rue du Massacre[1], un coup d'arquebuse bien ajusté lui ôte à tout jamais l'envie de recommencer.

Le jour suivant, le mouvement en avant s'accentue : les lansquenets quittent Lèves et Josaphat et s'installent au monastère des Filles-Dieu. Ils amènent l'artillerie et commencent leurs travaux d'approche. Outre la batterie de l'église Saint-Maurice, ils en installent une (cinq pièces en tout) dans le clos des Filles-Dieu, à l'angle le plus rapproché de la rivière; cette batterie dirigera donc sur la porte Drouaise et la courtine voisine un tir oblique et rasant. Deux autres batteries, de deux petites coulevrines chacune, sont placées plus haut, dans les vignes du Clos-l'Évêque ; établies à des niveaux différents, elles dominent et enfilent toutes deux la courtine, de manière à rendre intenables les abords de la brèche.

Le feu est ouvert le samedi 6 mars, entre 6 et 7 heures du matin; dès les premières décharges, les chaînes du pont-levis, rompues, s'abattent avec fracas; par suite de ce beau coup, on ne peut plus lever le pont. Alors une trentaine de soldats et de pionniers, sous les ordres d'un gentilhomme de Saintonge nommé du Bordet[2], s'avancent hardiment dans le fossé même de la place, et viennent, sous les yeux et sous le feu des défenseurs, saper la gorge du ravelin. Un coup d'arquebuse renverse du Bordet, mais personne n'ose se jeter sur son héroïque détachement; il peut d'ailleurs être rapidement soutenu au besoin. Le ravelin est occupé sans autre perte. Vers midi, seulement, Linières fait sortir de la porte des Epars — dont l'assaillant ne surveille pas les abords — un certain nombre d'arquebusiers commandés par le capitaine Flojac. Portant des écharpes blanches, ils se coulent le long du fossé jusqu'au ravelin, attaquent les Huguenots par derrière et les obligent à reculer. Un enseigne du régiment d'Andelot est fait prisonnier, un officier catholique grièvement blessé.

Pendant ce temps, du côté du midi, les Huguenots obser-

1. Ainsi nommée des boucheries qui s'y trouvaient autrefois.
2. Ou de Bordes.



ENTRÉE ACTUELLE DE L'ANCIEN CLOS-L'ÉVÊQUE, A CHARTRES.

vaient les environs de la porte Saint-Michel. Un de leurs corps de garde était posté tout près du fossé : on l'avait établi sans attirer l'attention, et ne discernant aucun mouvement suspect, les soldats ne se tenaient pas sur leurs gardes. Cependant le capitaine Jacques, qui se promenait sur le rempart, les aperçoit, sort vivement avec les hommes qu'il a sous la main : le poste, surpris, s'enfuit en désordre, abandonnant son tambour et ses armes. Il n'a pas eu le temps de se rallier ni de donner l'alarme, qu'une seconde troupe, forte de 130 hommes, mise en appétit par ce facile succès, tombe sur un autre poste huguenot et le surprend de même. L'escarmouche ne fut guère sanglante et n'eut pas de suites, mais les Chartrains emportaient comme trophée un lambeau d'enseigne : ils n'avaient pu s'emparer de la hampe. L'auteur de cet exploit, un bourgeois nommé Nicolas de Boussi, reçut de Linières une récompense de 50 écus.

Encouragement nécessaire, car les miliciens de la ville n'avaient pas jusqu'à ce moment brillé par le courage. Un ordre du jour de Linières, daté précisément du 6 mars, avait dû menacer de mort les bourgeois qui manquaient à l'appel de midi dans le cloître Notre-Dame; les possesseurs de corselets qui refusaient de paraître sur les remparts étaient frappés d'une sorte de dégradation militaire : ils devaient déposer leurs corselets à l'Hôtel de ville, au profit des braves qui combattaient sur la brèche. Plusieurs s'exécutèrent [1].

C'est que l'heure était solennelle. En effet, le dimanche 7 mars, les batteries ouvrirent le feu dès le matin. A une heure, un large pan de muraille s'écroulait, comblant une partie du fossé entre la porte Drouaise et l'Eure. Aussitôt Condé forme ses colonnes d'assaut : d'Andelot au centre, les lansquenets à gauche, des Champs à droite [2] se jetteront sur le ravelin, tandis qu'à l'autre extrémité de la ville, une fausse attaque sera dirigée sur la porte Saint-Michel.

Trois ou quatre volées de canon balayent le ravelin; ses

1. *Bull. hist. et phil.*, 1890, p. 418. Faut-il rapprocher de cette mesure le présent « d'un poinçon de vin blanc et d'un poinçon de vin clairet » que Linières recevait le même jour des échevins? Registre des échevins.

2. Tortorel et Perrissin.

défenseurs l'abandonnent sans résistance. Linières a l'impression très nette que tout est perdu s'il ne l'occupe avant que les assaillants y parviennent. Il a presque autant d'infanterie qu'eux, et cette infanterie se bat derrière des murailles, *pro aris et focis* au moins en partie; son artillerie est double de la leur; ils ont choisi leur point d'attaque en laissant tous les avantages à l'assiégé, et pourtant telle est la réputation des Huguenots que la victoire semble douteuse au gouverneur de Chartres.

On le voit serrer la main à ses capitaines, puis prenant courage, chefs et soldats s'élancent tête baissée; quelques planches, jetées à la hâte, remplacent le pont crevé par les boulets; on atteint les têtes de colonnes huguenotes, qui avaient franchi le fossé sur des fascines et des tonneaux vides; une mêlée s'engage, lutte corps à corps, dans laquelle un des meilleurs officiers catholiques, M. de Sainte-Preuve[1], est tué avec nombre de ses hommes. Mais les Huguenots sont repoussés. Des deux côtés, les pertes ont été considérables. Neuf reîtres ont été faits prisonniers. On les enferma dans les celliers de Loëns, où ils ne manquèrent de rien.

L'escalade tentée sur le ravelin de la porte Saint-Michel échoua aussi; simple diversion, elle n'avait du reste pas été poussée à fond. Les catholiques y perdirent un de leurs colonels, d'Ardelay, qui fut mortellement blessé. Il succomba le 16 mars et on lui fit de magnifiques obsèques.

Cependant, Condé ne se laissait pas rebuter. Il avança ses batteries et travailla à élargir la brèche; bientôt un nouveau pan de mur s'écroula; la tour des Herses était ruinée; le fossé était comblé sur une longueur de 30 pas. Linières fit faire à la hâte un retranchement avec tous les matériaux qu'on avait sous la main : poutres, bûches, gaules, fascines, sacs de terre, pavés, cuves, tonneaux vides, ballots de laine et jusqu'à trois baignoires prises à l'évêché[2]. Les femmes apportaient des vivres aux travailleurs; quelques-unes se mirent à l'ouvrage; d'autres ajoutèrent leurs matelas aux éléments hétéroclites de la barricade.

1. Ou Saint-Épreuve.
2. *Bull. hist. et phil.*, 1890, p. 418.

Dans la nuit du lundi au mardi, le capitaine Jacques, celui que nous avons vu à l'œuvre à la porte Saint-Michel, descendit au pied de la brèche avec quelques hommes, enleva les fascines et les tonneaux vides restés depuis l'assaut et les brûla sur la muraille.

Peine inutile, car le jour suivant, les cinq pièces huguenotes tirèrent sans interruption de six heures du matin à trois heures du soir [1], et rasèrent la muraille jusqu'au pied. Mais Linières continuait ses retranchements et les munissait de traverses; il fortifiait le pont du Massacre; il disposait des fougasses au pied de la brèche.

Condé rassembla toutes ses forces pour un deuxième assaut. La cavalerie descendit des hauteurs de Saint-Chéron et envoya vers la place une patrouille qui perdit trois hommes sur quatre. On voyait des cavaliers mettre pied à terre et se joindre aux colonnes d'infanterie qui s'ébranlaient. Plusieurs compagnies s'élancent sur le ravelin, essayant, comme précédemment, d'y entrer par la gorge, mais la Huguenote rend le fossé intenable; elle y jette des grêles de mitraille. D'ailleurs les sentinelles postées soit dans le clocher de Saint-Maurice, soit dans les vignes, ont signalé les retranchements élevés en arrière de la brèche. Condé, jugeant l'assaut impossible, fait rompre le combat.

Les journées du 10 et du 11 se passèrent en canonnades. Le soir du 11, Linières sortit avec 26 arquebusiers et parvint à surprendre un corps de garde d'Allemands; il leur tua quelques hommes. Il espérait arriver jusqu'à la batterie voisine et en enclouer les canons, mais les guetteurs de la ville, apercevant les mèches allumées des arquebuses, crurent à une attaque et donnèrent l'alarme. Linières s'empressa de rentrer [2].

Renonçant à poursuivre l'attaque par ce côté, Condé

1. Elles tirèrent 169 coups, dit Souchet (t. IV, p. 68). Un canon ne tirait donc guère que trois coups par heure, ou tout au plus quatre. On sait d'ailleurs qu'à cette époque, un canonnier passait maître quand il pouvait tirer trente coups dans sa journée.

2. C'est du moins l'explication que donne Souchet; Linières a sans doute eu pour se retirer d'autres motifs que ce malentendu... bizarre, pour ne pas dire plus.

change ses batteries le 12 et dirige ses coups sur la porte Morard. Ce point offrait, comme la porte Drouaise, l'inconvénient de n'ouvrir que l'accès de la ville basse, mais dans des conditions beaucoup moins défavorables. Il avait cependant des avantages plus positifs, tirés beaucoup moins de sa situation même que des circonstances. On n'a pas oublié que dès les premières heures de l'investissement, les Huguenots s'étaient solidement installés dans les faubourgs Guillaume et Morard, de telle sorte qu'ils étaient à couvert jusqu'à la contrescarpe. Ils étaient donc maîtres des écluses et des vannes des fossés; maîtres de détourner l'Eure et d'empêcher les moulins de tourner. Si Condé s'en était avisé plus tôt, il aurait à coup sûr pris la ville, — Souchet ne se fait pas faute de l'avouer[1]. — En effet, les cinq ou six moulins à bras qu'on avait établis étaient loin de suffire à la consommation journalière de farine.

Condé fit tirer des coups de canon sur les ouvrages avancés de la porte; il fit quelques dégâts et tua quelques hommes. Pendant ce temps, ses pionniers cheminaient sourdement, rompaient le barrage du fossé, et l'eau de la rivière s'y précipitait. Quelques jours de plus, et Chartres capitulait.

Il y avait donc, dès le 12 mars, un ralentissement très marqué des opérations militaires. L'attaque de la porte Morard n'était pas sérieuse. Les assiégés attribuèrent cette inaction au découragement qui, pensaient-ils, avait gagné l'armée huguenote : la cause en était tout autre en réalité, et si, à ce moment, les soldats huguenots donnaient quelques signes de lassitude, c'est qu'ils avaient d'excellentes raisons pour prévoir la fin prochaine de la campagne. Des négociations étaient entamées avec la Cour. Malgré Coligny, qui n'avait aucune confiance en la sincérité de la reine mère, Condé inclinait à accepter les propositions de paix faites aux protestants. On savait donc que les hostilités ne pourraient se prolonger longtemps.

Dès le 13 mars, arrivait à Chartres un trompette du roi, suivi du sieur de Combault, qui apportait les préliminaires

1. T. IV, p. 69

de la paix de Lonjumeau et annonçait une suspension d'armes jusqu'au 25 mars. La paix fut en effet conclue le 23 mars; elle devait rétablir purement et simplement les prescriptions de l'édit d'Amboise[1].

Déjà le matin, le bruit avait couru d'un armistice. On semblait lassé. Les Huguenots, manquant de vivres, étaient impatients de regagner leurs foyers. Les contingents de la Saintonge et du Poitou avaient en partie quitté le camp, et d'autres défections étaient à craindre; les Allemands commençaient à déserter. D'autre part, Catherine de Médicis n'était pas rassurée; bien que Chartres eût tenu bon jusqu'alors, elle en pressentait clairement la perte.

En effet, « un capitaine renommé », La Valette, s'était porté avec 18 cornettes de cavalerie à 4 lieues du camp de Coligny, cherchant à l'inquiéter et à le surprendre. Coligny, en étant averti, l'avait assailli vigoureusement à Houdan avec 3,500 cavaliers et l'avait mis en fuite. Quatre drapeaux étaient pris; si rapide avait été l'affaire, que La Valette avait eu peu d'hommes tués. Mais il avait eu de la peine à rallier 400 ou 500 chevaux et s'était enfui serré de près par un millier de Huguenots[2].

Pour le dire en passant, nous n'avons pu suivre les mouvements de Coligny pendant le siège de Chartres. Il est probable qu'il a dû se maintenir quelque temps entre Auneau et Nogent-le-Roi (situé précisément à 4 lieues de Houdan), de manière à surveiller la route de Paris. Mais dans la suite, il paraît avoir transporté son quartier général à Bonneval et avoir occupé le Dunois.

Malgré ses insuccès et ses pertes, malgré ses fautes, Condé avait donc atteint son but. Le parlementaire royal était envoyé le dimanche 14 mars à d'Andelot, dans le faubourg Saint-Maurice. Aussitôt une convention était conclue entre

1. Il ne faut pas confondre la paix de Lonjumeau avec la paix « boiteuse et malassise » de 1570.

2. C'est donc à tort que le *Livre de Bois de Saint-André* affirme que Chartres n'eut aucun secours du roi. Il est du reste bien naturel qu'on n'ait rien su à Chartres de l'échauffourée de Houdan. On ne sait ce que sont devenus les trois hommes envoyés successivement au roi pendant le siège, pour lui demander du secours (Registre des échevins, 15 mars).

Condé et Linières. Les Huguenots devaient s'éloigner de la ville à une portée d'arquebuse[1] et défense sévère était faite à la garnison de communiquer avec eux; ce qui révèle un singulier état d'esprit.

D'après le traité, les Huguenots devaient déposer les armes. Ils exécutèrent loyalement cette clause. Dès le 15 mars, la retraite commença; préalablement, on avait ruiné les léproseries de Saint-Georges-de-la-Banlieue et du Grand-Beaulieu[2]. C'est à cela que se bornèrent les destructions systématiques, si tant est qu'elles aient eu ce caractère, ce qui n'est nullement prouvé. Souchet parle de nouveau, à ce moment, de l'incendie de Saint-Chéron et de Saint-Barthélemy; mais lui-même nous a appris d'autre part que ces églises avaient été brûlées le 1er mars (on sait à quel degré). Il mentionne également, à côté de celles-là, l'église de Morancez : c'est un digne pendant de celle de Jouy.

Le Papier journal de Saint-Martin[3] signale pour les 6 et 12 mars, l'incendie de l'abbaye Saint-Jean et de Saint-Martin-au-Val : la première avait été partiellement détruite par Linières, et toutes deux servirent de réduit aux troupes huguenotes; il serait assez étrange, par conséquent, qu'elles y aient mis le feu. Le même document indique l'incendie des paroisses de Luisant, Mainvilliers, Saint-Jean-du-Coudray et plusieurs autres. Tout est vague dans ces allégations. Mainvilliers avait été brûlé par Linières, toujours au début du siège. Et puis, que signifie le mot paroisse? S'agit-il des églises, — qui n'en portent d'ailleurs guère de traces — ou des chaumières? S'agit-il de destructions totales ou partielles? Et les « autres » paroisses! Quelles autres? Lèves, Josaphat, Champhol, Loché, Barjouville, Lucé etc., se trouvent dans le rayon soi-disant ravagé par Condé, et aucun témoignage ne permet d'affirmer leur ruine. Cet argument *a silentio* devrait au moins commander la prudence.

Cependant l'honorable abbé Haye, qui a publié dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir* un

1. D'après S. de Givès. Souchet parle d'une demi-lieue!
2. Brûlée le 13 mars.
3. Archives d'Eure-et-Loir, G. 3839.

savant mémoire sur l'évêque Charles Guillard, assure que cinquante églises ont été détruites aux environs de Chartres; mais à part Saint-Chéron, Beaulieu et Morancez, il ne cite que l'abbaye de l'Eau, d'après le *Perche*, de Pitard. On conviendra que c'est peu, et qu'il n'y a pas là de quoi traiter les Huguenots d' « hommes cruels[1] ».

Qu'il y ait eu dans leurs rangs des maraudeurs; que ces maraudeurs, soit par accident, soit de propos délibéré aient allumé des incendies; que d'autres incendies aient éclaté au milieu des batailles, ce sont là des maux inhérents à la guerre. Et ce ne sont pas des attentats contre les personnes. Avant de retirer la paille de l'œil des Huguenots, il conviendrait peut-être de rechercher la poutre dans l'œil de leurs adversaires.

Nous affirmons en effet que, pendant le siège de Chartres, on n'a pas eu de cruautés à reprocher aux Huguenots. Souchet prétend, il est vrai, qu' « on trouva dans l'église des « Filles-Dieu, les corps à demi brûlés de plusieurs ecclésias- « tiques tombés entre leurs mains. » Mais M. l'abbé Métais avoue[2] « qu'il serait difficile de faire une enquête sur ce « point ». Toutefois il ajoute : « Nous pouvons cependant « relater ici le témoignage de Nicolas Le Fébure : « Le « R. P. Pierre Bouvart, prieur du couvent de Chartres, « décédé à Poissy, l'an 1605, après avoir souffert autrefois « beaucoup de persécutions et de dangers de mort du temps « des guerres, iusques là que d'auoir esté exposé et lié nud « sur une grille et un feu allumé par les soldats hérétiques « huguenots, à fin de le faire ainsi consumer et mourir; mais « à l'ayde de la Saincte Vierge, qu'il réclama, il fut miracu- « leusement déliuré de ce martyre par un profond sommeil « qui saisit les soldats. »

« Lefébure écrivait cette grave accusation vingt ans après « la mort de la victime [c'est-à-dire cinquante-sept ans après l'événement] dans des circonstances de temps, de « lieux et de personnes qui ne laissent aucun doute sur la

1. *Mém. Soc. archéol. d'Eure-et-Loir*, t. X, p. 452 ss.
2. *Bref Discours*, p. 52.

« réalité du fait (!); aussi n'a-t-il jamais été contredit (!!). »

Et nunc erudimini!... Mais, qu'a bien pu devenir le fameux gril?

Tandis que lansquenets et reitres regagnaient à petites journées leur pays, les corps français de l'armée de Condé étaient disloqués et licenciés. Une colonne se dirigea par Thivars sur Bonneval, où se trouvait alors Coligny. Il y resta au moins jusqu'à la fin de mars, « retenu par d'impérieux devoirs », puis retourna à Orléans, et de là à Châtillon [1]. Bonneval possédait une enceinte pittoresque baignée par le Loir, dépourvue de valeur depuis l'invention de l'artillerie, et une célèbre abbaye de bénédictins, véritable citadelle, entourée de murs épais et de solides bastions.

Une autre colonne, passant par Illiers, gagna Nogent-le-Rotrou, qui appartenait alors à Condé.

Il est difficile de savoir quelles pertes les forces de Condé avaient subies pendant le siége de Chartres. Nous ne possédons que les chiffres fantaisistes des écrivains catholiques. Lorsque Souchet parle de 300 à 400 morts, il est relativement modéré; toutefois il n'avait aucun moyen d'appréciation. Nous serions étonnés que les Huguenots aient éprouvé des pertes sensiblement plus grandes que celles des assiégés, qui sont exactement connues.

Le siége avait coûté cher à la ville de Chartres : cher en dommage matériel; cher en argent (plus de 80,000 livres [2]) : cher en hommes. Des documents précis énumèrent 250 morts et 630 malades et blessés, dont 69 atteints grièvement. Bien qu'il soit malaisé de faire le départ exact entre les malades et les blessés, on peut évaluer ces derniers à 500, d'après certains indices et la proportion ordinaire.

Dès que les soldats huguenots eurent disparu, Linières fit une inspection détaillée des fortifications de Chartres et se mit sans retard à les réparer. 400 pionniers et de nombreux ouvriers d'état rebâtirent la courtine détruite, rétablirent

1. Comte Delaborde, *Gaspard de Coligny*, t. II, p. 541.

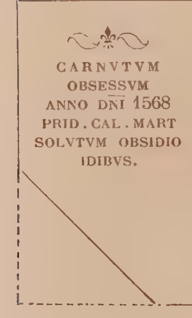
2. 77,652 livres, 4 sols, 10 deniers, d'après M. Merlet, 80,824 livres, 5 sous, 10 deniers, d'après Lépinois.

portes et pont-levis[1]. On cura la rivière, encombrée de cadavres d'hommes et d'animaux, et devenue pestilentielle. Tandis qu'on faisait à d'Ardelay de pompeuses funérailles, des félicitations et des récompenses étaient prodiguées aux chefs catholiques, à la garnison et aux habitants.

IV

Ce siège mémorable a laissé, comme nous l'avons dit, les traces les plus profondes dans les souvenirs des Chartrains. Ils ont tout fait pour perpétuer la mémoire de leurs exploits. Dût-on trouver excessifs certains dithyrambes, on ne saurait blâmer à cœur joie ces illusions, après tout bien inoffensives, du patriotisme local.

Dès le 24 août 1568, on décidait d'enchâsser dans la muraille, sur l'emplacement de la brèche, « un épitaphe » dont voici le texte et la disposition :


CARNVTVM
OBSESSVM
ANNO DN̄I 1568
PRID. CAL. MART
SOLVTVM OBSIDIO
IDIBVS.

POSTERITATI
DVM NOVA RELLIGIO STVDIA IN CONTRARIA SCISSAS
GALLORVM MENTES AGIT ET BELLO OMNIA MISCET
CARNVTVM PREMITVR MAGNA OBSIDIONE GLOBISQVE
MACHINA SVLPHVREIS OPPVGNAT MŒNIA QVÆNVNC
SARTA ET TECTA VIDES SALVA INCOLVMISQVE REMANSIT
VRBS, DVCE LINERIO, POPVLI CVRAQVE FIDELIS,
ATQVE MANV PARVA NVMEROSVM REPPVLIT AGMEN
QVAM PRO REGE SVO PATRIAQVE ARISQVE FOCISQVE
SIT PVLCHRVM PVGNARE ATQVE HOSTI CEDERE NVNQVĀ
EXEMPLO HOC DISCANT NATI SERIQVE NEPOTES

De plus, on montre dans la chapelle Notre-Dame de la Brèche, une statue de la Vierge, d'une belle facture, remontant peut-être au xiv[e] siècle, haute d'un peu plus d'un mètre, qui aurait joué dans le siège un rôle assez étrange. Elle était placée au-dessus de la porte Drouaise, et c'est bel et bien à elle que les pieux Chartrains attribuent la délivrance de leur ville. Voici le témoignage d'un contemporain, Du-

1. Du moins on courut au plus pressé. Le ravelin ne fut reconstruit qu'en 1584.

parc[1] : « Combien que les chefs de ceste armée [des Huguenots] « furent estimés des plus grands guerriers de l'Europpe, mais « miraculeusement ils furent aveuglés... Le miracle est tel « qu'il y avoit... sur la porte Drouaize ung jmage Notre Dame, « *contre lequel les ennemis tirèrent plusieurs coups de canon* « tant d'artillerie que d'arquebouze, sans le pouvoir seulle- « ment frapper, et pour monstrer qu'il fut tiré beaucoup de « coups contre ladicte porte sur laquelle estoit ledict jmage, « le pont d'icelle porte fut rompu et couppé à coups d'ar- « tillerie, et voit-on encore les marques des coups contre les « pilliers de ladite porte, et allentour dudit jmage, jusque a « quatre doigts, prosche d'icelluy, sont encore et se voyent « les marques de plusieurs coups d'arquebuze tirez à l'en- « contre d'icelui jmage, sans qu'il soit frappé de pas ung, ains « il y demeura sein et entier, malgré l'effort des ennemis pour « abattre iceluy jmage sans qu'il soit frappé d'un seul coup. « Je scay bien que les heretiques et quelques autres guères « meilleurs (ou pires), mal affectez à la relligion, font des « risées de cecy », etc.

Simon de Givès, qui n'était nullement « mal affecté à la religion », — bien au contraire, — ne dit rien de ce prodige. Souchet, qui n'en a pas été témoin, renchérit et parle des traces de plus de mille coups d'arquebuse. Enfin, la tradition populaire, amplifiant encore, raconte que la Vierge recevait les balles ennemies dans son tablier. Les poètes du cru, anciens et modernes, ont célébré cet événement en strophes plus ou moins réussies.

Abstraction faite de la légende qui l'a grossi, il y a certainement dans ce miracle un fond de vérité. Sans doute, il est puéril de prétendre, comme du Parc, que les Huguenots s'amusaient à tirer sur cette statue. Et d'ailleurs, l'eussent-ils fait, cette petite image placée dans une niche n'offrait aux coups de leurs armes primitives qu'un but bien étroit ; ils auraient été excusables de ne pas l'atteindre. Nous n'insisterions pas sur cette histoire à dormir debout si elle ne confirmait toutes les données que nous possédons sur la position des batteries

1. Cf. *Bref Discours*, p. 9.

huguenotes, et si elle ne démontrait d'une manière inattendue, combien était grande la précision de leur tir, dirigé très bas, comme nous l'avons dit, sur le ravelin et le pont-levis. Les arquebuses aussi étaient bien assujetties sur leurs fourches ; les coups ne se perdaient pas en l'air, au-dessus des créneaux (la statue devait se trouver à peu près à leur hauteur). Les arquebusiers visaient avec calme ; ils ne tremblaient pas ; c'était de bons soldats, « des plus grands de l'Europpe » : du Parc a raison.

Toujours est-il que les Chartrains ont éprouvé le besoin de construire, en 1599, une chapelle de Notre-Dame de la Brèche. La chapelle primitive, dont on connaît l'aspect par un dessin à la plume d'un archéologue du pays, M. Lecocq, était d'une architecture simple et robuste. Elle fut désaffectée en 1791. Elle a été remplacée en 1843 par un édifice dans le style néo-gothique mesquin dont cet âge ineffable avait le secret. Des chapelets de boulets enchaînés (souvenirs authentiques du siège) constituent, autour des clochetons qui encadrent le pignon, une décoration dont l'originalité ne rachète pas le déplorable effet. Tous les ans, le 15 mars, une procession vient commémorer dans cette chapelle le souvenir qu'elle est destinée à perpétuer.

Quant aux relations écrites du siège, mémoires de témoins oculaires ou récits d'historiens de toutes les époques, nous n'en ferons pas l'énumération, nous bornant à renvoyer à la savante notice de M. l'abbé Métais sur le *Bref discours* de Simon de Givès. Ces relations émanent presque toutes d'écrivains catholiques chartrains ; nous ne voyons guère d'autres exceptions que les courts passages de La Noue et de Voisin de la Popelinière. Très précis tant qu'ils racontent ce qui se passait dans la ville, ces récits chartrains sont beaucoup moins exacts quand ils parlent des assiégeants.

Moins nombreux peut-être sont les gravures et les tableaux anciens qui représentent l'événement. Nous ne connaissons pas la gravure de l'ouvrage de Larmessin (1697) dont parle M. l'abbé Métais[1] ; d'ailleurs sa date lui enlève toute valeur

1. *Bref Discours*, p. 33.

documentaire. En revanche, la gravure de Tortorel et Perrissin est bien connue; elle a été souvent reproduite. Elle n'a certainement pas été faite d'après nature, car le paysage est de fantaisie, contrairement à l'habitude de ces consciencieux artistes; mais la scène a été dessinée d'après des rapports dignes de foi, et à cet égard, elle est un document de haute valeur.

Rapportant le titre de la gravure : « La ville de Chartres « assiégée et batue par Monsieur le Prince de Condé au mois « de mars 1568 », M. Métais fait cette remarque étrange[1] : « Comme on l'a remarqué, le titre de cette gravure est flat- « teur pour Condé, mais il a le tort de voiler la vérité. » Nous ne demanderons pas à M. l'abbé Métais par quel prodige les *batteries* huguenotes ont pu, sans les *battre*, faire aux murailles de Chartres, une brèche de 12 toises, car il nous fournit lui-même la réponse : dans les fragments du livre de Bois de Saint-André qu'il a publiés, nous lisons en effet ceci : « Le Prince de Condé avecques ses adhérents hugue- « notz... mirent le siège devant ceste ville de Chartres, et la « *battent* d'artillerie furieusement, et firent brèche près la tour « du Massacre, vers la porte Drouasse, et *battirent* aussy « ladite porte », etc.

D'ailleurs, M. Métais reproche également à la notice accompagnant cette gravure de ne rien dire de « l'assaut et de la défaite de l'armée huguenote ». Nous connaissons la cause de ce silence, et le simple aspect de la gravure l'explique à défaut d'autres considérations.

Citons encore la gravure du Flamand Hogenberg, dont M. Métais donne une reproduction dans sa notice sur le *Bref discours*. Remarquable au point de vue de l'exécution, elle n'a en revanche pas la moindre exactitude. Elle porte l'inscription suivante :

Nachdem Chartres war seher beschossen
Hant die Condeischen sich entschlossen
Mit iren Kriegern Wohlgemut
Dran zu wagen ihr Leib und Gut

1. *Id.*, p. 29.

Mitt sturmender Faust die Statt angehen
Da zu sei hie in Ordnungh stehen
Wirdt toch die Sach un Fried verglichen
Darumb seind sie abgewichen[1].

M. l'abbé Métais ne manque pas une si belle occasion de dire que « l'auteur n'ose pas confesser la défaite des siens ».

Enfin, il existe à Chartres deux exemplaires d'un très curieux tableau de l'époque. L'un de ces exemplaires, probablement l'original, appartient à la Société archéologique d'Eure-et-Loir et se trouve à la porte Guillaume. L'autre dépend de la Bibliothèque municipale. Ils ont eu pour premiers possesseurs les Grenet — une des familles les plus considérables de l'ancien Chartres — et en portent les armes : d'argent à la bande tiercée d'azur, accompagnée de quatre Tau de même, posés en pal, deux en chef et deux en pointe[2]. L'exemplaire de la bibliothèque parait avoir subi des retouches; il diffère assez sensiblement de celui de la porte Guillaume (que nous allons décrire), soit par les détails, soit par l'exécution, qui est moins soignée.

L'artiste a eu visiblement pour but, non de faire une œuvre d'art proprement dite, mais de laisser un document. Il n'y a en conséquence, aucune recherche de l'effet; le dessin est parfois extrêmement sommaire, témoin ces escadrons dont les lances dressées en forêt ont l'air de dais bleuâtres, piqués de blanc; le coloris est tout conventionnel; il est franchement criard dans l'exemplaire de la Bibliothèque, beaucoup moins dans celui de la porte Guillaume : peut-être le temps a-t-il

1. Après avoir vivement canonné Chartres,
Les partisans de Condé se sont décidés,
Grâce à la vaillance de leurs guerriers,
A risquer dans l'action corps et biens;
Pour l'assaut décisif de la ville,
Les voici rangés en bon ordre.
Mais on en vint à conclure la paix :
C'est pour cela qu'ils se sont retirés.

2. D'après l'arbre généalogique des d'Aligre, auxquels les Grenet ont été souvent alliés. M. l'abbé Métais, trompé par la patine noirâtre du tableau de la porte Guillaume, a lu à tort : « Trois bandes de sable accompagnées de quatre T de même. »

fait là son œuvre. Par contre, le souci de l'exactitude historique et topographique est très sensible. Malgré la difficulté de la perspective, dont il ignore un peu les lois, le peintre a représenté en vue cavalière la ville de Chartres et ses environs; ceux-ci sont figurés un peu en raccourci, comme le sont les quartiers excentriques dans certains plans de Paris. Mais l'ensemble est précis et vivant. C'est bien ainsi que devait être Chartres en 1568, avec ses églises, ses édifices publics et ses maisons particulières, avec ses fortifications, avec les jardins aux allées symétriques et les vignobles de sa banlieue.

Suivant l'usage du temps, tout le siège est raconté dans cette page unique; on voit les églises en flammes, les croix renversées; la brèche est faite, mais les canons tirent encore. Relevons ce détail que les cinq grosses pièces des Huguenots, représentées d'ailleurs avec une singulière gaucherie, sont placées aux Filles-Dieu. Tandis que sur le coteau de Saint-Chéron les escadrons se rassemblent (comme ils l'ont fait le 9 mars), on voit les arquebusiers, réunis par groupes ou bien isolés, se répandre dans les faubourgs. En ville, les étendards des régiments d'Ardelay et de Cerny flottent sur les tours. Des numéros d'ordre, placés en différents endroits, renvoient à une invisible légende.

Le peintre, quelque obscur imagier contemporain, témoin et probablement acteur des scènes qu'il a retracées sur sa toile, a négligé de signer son œuvre. Saluons cet anonyme, qui, lui aussi, par son pinceau, comme d'autres par leur plume, a apporté sa sincère contribution à l'Histoire, cette recherche de la Vérité.

Mais il est temps de conclure. Faisant abstraction, autant que possible, des circonstances politiques, nous avons insisté principalement sur le côté militaire de l'expédition de 1568. Nos conclusions seront donc avant tout des conclusions militaires.

Quel jugement faut-il porter sur l'événement dont nous venons de suivre les phases? Les Chartrains ont toujours conçu beaucoup de fierté du succès qu'ils avaient remporté.

Nous avons dit à plusieurs reprises qu'ils s'en exagéraient l'importance. Nul à coup sûr ne songerait à leur en faire un grief, et même éclairés par l'histoire, nous n'aurons ni la cruauté, ni l'injustice de leur dire : « A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. » Le péril, ils y ont cru, et cela suffit pour mettre hors de doute leur courage.

D'ailleurs, cette impression persistante chez eux qu'ils ont dû à une intervention miraculeuse leur triomphe sur la petite armée de Condé; la terreur avec laquelle ils l'ont vue s'approcher de leurs murs; les exagérations auxquelles ils se sont portés quant à son effectif; le soupir de soulagement qu'ils ont poussé en la voyant s'éloigner, chassée par les circonstances plutôt que vaincue; tout cet ensemble de sentiments n'est-il pas un éclatant hommage à la bravoure des soldats huguenots, à la valeur de leurs chefs?

Certes, au point de vue militaire, l'équipée de Condé était téméraire, presque folle, étant donnés ses moyens d'action : nous l'avons dit et nous le répétons. Certes aussi, malgré sa folie, elle pouvait réussir et elle n'en a peut-être pas été loin : *audaces fortuna juvat*. Mais ces restrictions ne portent pas atteinte aux éloges mérités par les défenseurs de Chartres. Linières s'est montré un chef énergique et capable; il a su se créer des ressources et les organiser de main de maître; les échevins de la ville ont déployé les qualités d'ordre et de bon sens particulières à la race beauceronne, il faut le reconnaître hautement. La plupart des habitants ont fait vaillamment leur devoir.

Toutefois, on est souvent injuste envers soi-même. En se replongeant dans ces vieux et glorieux souvenirs, les Chartrains font peut-être trop bon marché des réelles qualités de leurs ancêtres; cette modestie serait bien louable si elle n'avait un fâcheux correctif, dans la prétention à se parer de lauriers en partie usurpés. On n'est jamais content de ce qu'on a, et quand on pose devant l'objectif, on aime à dissimuler son expression naturelle et à « se faire une tête ».

Cette tête ne vaut pas toujours celle qu'on a reçue de la nature, et vous expose aux homélies des censeurs moroses. La victoire des Chartrains sur Condé est beaucoup moins déci-

sive qu'elle ne paraît à première vue; de plus, en se posant en héros et en s'attribuant toute la gloire, ils oublient un peu trop le formidable appoint de leurs 4,600 garnisaires. Grâce à de tels auxiliaires, les forces des deux partis ont été numériquement presque égales ; on peut même dire sans paradoxe, étant données les positions respectives d'assiégeants et d'assiégés, que l'avantage relatif du nombre n'était nullement du côté des Huguenots.

En racontant ce siège où tout le monde a fait son devoir, il est permis de distribuer l'éloge à tout le monde, et nous pouvons sans froisser personne, dire en terminant : *Gloria victis.*

HENRY LEHR.

Documents

LA MAISON OÙ EST NÉ CALVIN, A NOYON

ET L'ÉGLISE DE SAINTE-GODEBERTE

Nouveaux Documents.

Dans son livre sur la *Jeunesse de Calvin*, dont ce *Bulletin* a eu la primeur en 1888 (39-52, 92-107 et 141-154), notre collaborateur M. A. Lefranc a écrit ceci (p. 3) :

« La maison que Gérard Calvin (le père du Réformateur) habitait, quoique proche de la cathédrale, faisait partie de la paroisse Sainte-Godeberte. Elle était située sur la *Place au Blé*, à l'un des endroits qui devait être alors des plus agréables et des plus animés de la cité. Cette maison, quoi qu'on en ait dit, n'existe plus aujourd'hui. La construction qui s'élève actuellement sur son emplacement ne remonte pas au delà du XVIIe siècle. Plusieurs anecdotes singulières, qu'il ne sera pas hors de propos de rappeler ici, s'appliquent à cette demeure.

« Il paraît que dans l'incendie général qui ravagea la ville en 1552, lors du passage des Impériaux, la maison de la famille fut presque seule épargnée. Voici ce qu'écrivit Calvin au sujet de ce singulier

événement à Ambroise Blaurer : « Sachez que je survis à ma patrie, « ce que je n'aurais jamais pu croire. La ville où je suis né a été « détruite entièrement par les flammes. Chaque jour nous sommes « réduits à apprendre de nouveaux désastres qui domptent si peu « l'orgueil du roi de France qu'il n'a jamais plus audacieusement « insulté notre Dieu[1]. » Plus tard, il revient sur le même sujet, dans une autre lettre latine : « On m'écrit, dit-il, pour me signaler un « phénomène étrange. La maison de mon père demeure seule debout « dans la ville réduite en cendres. » Calvin cite alors en français le texte même de la lettre de son correspondant qui, en lui apprenant ce fait, ajoutait ce commentaire : « Je ne doute pas que Dieu n'ait « voulu laisser ce tesmoignage contre tous ceux de vostre ville, les- « quels huit ou dix jours auparavant avoient bruslé en effigie M. de « Normandie et le reste[2]. »

Averti par un ancien Noyonnais avec qui je m'entretenais naguère précisément de ces extraits de la correspondance du Réformateur, j'ai soumis à M. Lefranc quelques doutes, et c'est d'accord avec lui que je viens aujourd'hui le contredire en partie.

Ce qui l'a induit en erreur, ainsi que beaucoup d'autres, c'est que la maison du XVIIe siècle « qui s'élève actuellement sur l'emplacement de celle de Calvin », n'occupe, en réalité, qu'une partie de cet emplacement. Cette maison qui s'avance en angle, sur la place au Blé, est celle qui figure, *à gauche*, sur la lithographie reproduite par le *Bulletin* de 1888, p. 45. Elle porte effectivement, sur la façade, sous le toit, la date de 1683 qui est celle de sa construction, et s'appelle aujourd'hui *le café Jacquelin*. Or l'immeuble, dont elle n'est qu'une partie, en a encore deux autres. La première, à gauche du café Jacquelin, également moderne ou modernisée, à un étage seulement et en façade sur la place, est aujourd'hui l'*hôtel de France*. La deuxième, derrière cet hôtel et en dépendant, ainsi que du café, se compose d'une cour dans laquelle on pénètre, à un des coins de la place, par la ruelle de l'Arc

1. Lettre latine du 29 novembre 1552. N° 1674 du *Corpus*. Cp. le n° 1695.

2. Lettre latine du 15 février 1553, adressée à un inconnu, n° 1704 du *Corpus*. La même lettre signale l'incendie, sur la place susdite, d'une tour carrée à laquelle on avait fixé une plaque d'airain reproduisant l'arrêt contre Laurent de Normandie.

(autrefois « des Pourcelets ») qui y débouche, — et d'un corps de bâtiment qui entoure cette cour sur deux côtés.



Cette cour et la maison qu'on a devant soi quand on y pénètre sont évidemment du xve siècle et n'ont subi aucune

transformation essentielle. En jetant les yeux sur la reproduction ci-jointe d'une photographie prise récemment, on y aperçoit, dans l'angle du fond, le commencement d'un vieil escalier conduisant, au premier étage, à une galerie et à une chambre dont la fenêtre « à guillotine » se voit à gauche du dessin. Or, une tradition constante à Noyon affirme que c'est dans cette chambre que serait né Jean Calvin. Il paraît même qu'autrefois les voyageurs, qui descendaient à l'hôtel de France, demandaient souvent à occuper cette chambre. Malgré cette tradition, comme l'hôtel de France et le café Jacquelin sont les parties les plus apparentes de l'immeuble, on s'explique qu'aux visiteurs qui demandent à voir la maison de Calvin, on montre, soit l'un, soit l'autre, sans les conduire dans la cour qui seule est du XVe siècle.

Quelle que soit la valeur de la tradition, très vraisemblable d'ailleurs, d'après laquelle le réformateur serait né dans la chambre dont on a la fenêtre sous les yeux, ce qui parait certain c'est qu'une portion de la maison où il a vu le jour subsiste. Grâce à elle on peut contempler quelques lignes au moins de l'horizon familial auquel les yeux de Jean Calvin enfant se sont accoutumés, et gravir les mêmes marches qu'il a dû souvent monter et descendre. L'église Sainte-Godeberte où cet enfant a été baptisé était presque en face de l'hôtel et du café, sur la place au Blé. Elle en a disparu, mais un croquis qui paraît très exact nous en a été conservé dans les manuscrits Beaucousin (Bibl. nat. fr. 8,805). Nous en joignons une réduction à la vue ci-dessus expliquée.

Cette petite enquête confirme ce que la correspondance de Calvin nous apprend sur le sort de sa maison paternelle. Si, en effet, elle avait péri dans l'incendie de 1552, elle aurait été reconstruite, non en partie seulement, mais en totalité, et non à la fin du XVIIe, mais encore vers le milieu du XVIe siècle. — Il est probable que 130 ans après la catastrophe de 1552, les parties en façade sur la place au Blé avaient seules besoin d'être renouvelées, et qu'en conséquence on ne toucha pas à ce qui se trouvait derrière la cour.

Ce qui serait intéressant, ce serait de retrouver les titres de cet immeuble. Il a peut-être été aliéné en même temps que

la pièce de terre de Dive-le-Franc qui faisait aussi partie de la succession de Gérard Cauvin et fut vendue en 1536 aux religieux de la chartreuse du Mont-Renaud. L'acte de vente de la maison de la place au Blé nous fixerait, en effet, avec précision, sur les dimensions de cette dernière. Les Archives



nationales ayant recueilli des débris du tabellionnage noyonnais[1], j'ai espéré y rencontrer une trace de cet acte. J'ai parcouru, à cet effet, feuillet par feuillet, toutes les minutes an-

1. Voici un inventaire sommaire de ce petit fonds : ZZ¹ 282 renferme quelques actes de 1529, 1534, 1544 et 1550; — ZZ¹ 283, 1529 à février 1530; — ZZ¹ 284, 19 nov. 1532-8 avril 1533; — ZZ¹ 285, mars 1543-février 1544; — ZZ¹ 286 à 290, registres aux contrats de 1549 à 1565; — ZZ¹ 291, Richard Dartois, notaire, minutes incomplètes de 1552, 1553, 1554; — ZZ¹ 292, Richard Dartois, 1555; — ZZ¹ 293, Dartois, 1556; — ZZ¹ 294, de Montigny, 1562; — ZZ¹ 295, Dartois, 1560; — ZZ¹ 296, Dartois, 1561; — ZZ¹ 297, Dartois, 1564; — ZZ¹ 298, Dartois, 1572-1573, déc.; — ZZ¹ 299, Dartois, 1586-1603 (incomplet).

térieures à mars 1544 que renferment les quatre premières liasses de ces « registres aux contrats ». La maison en question n'y figure pas. Mais j'y ai pourtant relevé deux actes intéressants dont je donne ici une transcription sommaire.

Du 15 avril 1529 après Pâques.

Comparut en sa personne Gerard Cauvin, scribe de la Court spirituelle de Noion, demeurant audit lieu et recognut, pour son profit, avoir vendu, ceddé, transporté et promis garanti à honorable homme et saige Me Raoul Anusse, licentié ès loix, advocat du roy nostre sire audit lieu, pour le présent acheteur, — une maison, grange, jardin, lieu et pourpris ainsi que lui s'entend et comporte séant audit Noion en la rue du Metz-Levesque[1], tenant d'une part à chappitre de Noion, à Me Paris-Anthoine Camu à cause de sa part à la communaulté des ... chappelains de Noion..., par derrière au rempart des murailles dudit Noion et par devant à ladite rue..., que ledit vendeur disoit luy appartenir d'acquest et legacion à luy faicte... pour 60 livres tournois.

Du 11 may 1529.

Comparut en sa personne honorable homme Gerard Cauvyn, scribe de la court spirituelle de Noion, et Charles Cartaut, sergent royal audit lieu, demeurant audit Noion, au nom et comme exécuteurs du testament et ordonnance de dernière voullenté, de deffuncte Druette Cauvin, en son vivant femme de Nicaise Billart, procureur en court d'Église à Noion...[2].

On voit que le père du Réformateur a possédé à Noyon plus d'une seule maison et qu'il y était apparenté, entre autres, au procureur en cour d'Église. En un mot, comme l'avait déjà démontré M. Lefranc, Jean Calvin est sorti d'une famille très honorablement posée, et du milieu le plus clérical, peut-être, de la Picardie.

En attendant que d'autres recherches précisent ou rectifient ces documents nouveaux, voici quelques noms relevés

1. Aujourd'hui rue du Metz, entre la rue d'Amiens et la place Mondaine près du boulevard Charmolue qui remplace à cet endroit le « rempart des murailles ».

2. Arch. nat., ZZ[1] 283.

dans les premières liasses du tabellionnage noyonnais que j'ai parcourues. Ils m'ont frappé, comme étant ceux de personnes qui, à des titres divers, ont joué un rôle dans l'histoire des premiers temps de la Réforme.

30 janvier 1533 : *Jehan Masurier*, demeurant à Noion. — *Jehan Dentières* dict Caise (?) laisné.

10 février 1533 et 14 novembre 1534 : *Jehan de Marcourt*, laboureur, demeurant à Morlincourt-lez-Noion.

24 mars 1533 : *Jehan de Try* l'aisné, taillandier, et *Nicolas de Try*, boucher, le premier demeurant à Senlis, et le second, au bourg Saint-Éloi-de-Noyon[1].

10 janvier 1544 : *Jehan de Ryvery*, laboureur, demeurant à Sacy-en-Soissonnois.

6 février 1544 : *Jehan Du Chemin*, manouvrier, demeurant à Thiécourt[2].

N. Weiss.

L'ÉVÊQUE DE GRENOBLE, ÉTIENNE LE CAMUS

AU SUJET DU TEMPLE DE GRENOBLE

24 décembre 1684

M. Lièvre a publié[3] en 1855 de curieux extraits de la correspondance de l'évêque de Grenoble, Etienne Le Camus, plus tard cardinal, sur les affaires protestantes aux environs de la Révocation.

Voici une nouvelle lettre de ce prélat, dont je suis heureux d'offrir l'original à la bibliothèque de la Société[4], et qui complétera l'idée qu'on pouvait déjà se faire d'un adversaire infatigable et tracassier des protestants dauphinois. Notre savant collègue M. E. Arnaud, pour qui l'histoire du Dauphiné n'a pas de secrets, a bien voulu m'aider à ajouter quelques notes à cette pièce qu'il juge intéressante. Il pense que le destinataire de cette épître n'est autre que le fils du chancelier Le

1. ZZ[1] 284.
2. ZZ[1] 285.
3. *Bull*, III, 577.
4. Catal. Voisin (juin 1897), n° 25,029.

Tellier, François-Michel Le Tellier de Louvois, secrétaire d'État depuis 1666, et qui avait pu, en sa qualité de membre du Conseil du roi, signer l'arrêt de 1671 [1] ordonnant, entre autres, la démolition du temple de Grenoble, construit en 1592.

Le nouveau temple fut construit à l'entrée de la ville, sur un emplacement dont la dédicace fut faite dès le 13 octobre 1671. Les réformés de Grenoble n'en eurent pas longtemps la paisible possession. En 1681, le syndic du clergé du diocèse demanda au Conseil du roi sa destruction. L'évêque lui-même multiplia les sollicitations, comme il paraît par la lettre ci-après, employant le crédit des maréchaux de Bellefonds et de La Feuillade et des amis qu'il avait à la cour. Enfin, en 1685, quelques semaines avant la révocation de l'édit de Nantes, le Conseil du roi décida que le temple serait converti en église paroissiale pour les catholiques des faubourgs de Grenoble. L'évêque qui voulait la démolition pure et simple, l'obtint de l'intendant Bouchu, et la populace, aidée par les élèves des Jésuites commença et acheva cette œuvre pie dès la même année 1895 [2].

H. Dannreuther.

1. Voy. les principales dispositions de cet arrêt du 1er août 1671 dans Drion, *Histoire chronol. de l'Égl. prot. de France*, II, p. 124.

2. Voy. sur les temples de Grenoble l'*Histoire des Protestants du Dauphiné* par M. E. Arnaud (tome II, p. 90, 103, 140, 239). Il serait bien à désirer que la seconde édition de cet ouvrage complètement épuisé ne tardât pas à paraître.

En 1874, feu M. A. Rochas a publié sur le *Temple protestant de Grenoble* une plaquette, la 3e des *Pièces rares et curieuses, relatives à l'Histoire du Dauphiné* (impr. Jouaust, 29 p. in-16) qui renferme une série de renseignements précis et intéressants. On y voit notamment qu'en 1590 les protestants se conformèrent parfaitement à la loi, en s'installant dans le faubourg de Très-Cloîtres. Mais la ville de Grenoble ayant été agrandie par Lesdiguières, cette partie du faubourg où était le temple, se trouva comprise dans la nouvelle enceinte. Et soixante ans plus tard, le clergé fit semblant de découvrir que le temple n'était plus dans le faubourg, alors qu'il était évident qu'il n'avait pas bougé depuis 1590, mais seulement que la nouvelle enceinte avait déplacé le périmètre de ce faubourg. C'est donc cette enceinte que, logiquement, il aurait fallu replacer où elle était en 1590, si l'on s'était réellement soucié de la lettre des capitulations. (*Réd.*)

† Grenoble, 24 décembre 1684.

Monsieur, j'ai appris par M. le maréchal de Bellefons la bonté avec laquelle vous voulés bien entrer dans les intérests de nostre église, dont je vous rends mil actions de grâces. M. de Croissi [1] a desiré que M. l'Intendant luy adressat nostre requeste comme estant de son departement. Je croiois que cela vous regardoit comme l'exécution d'un arrest que vous aviés rendu en 1671 [2]. On abattit le temple de Grenoble parce qu'il n'étoit plus fauxbourg de Trois-Cloistres où l'article de la capitulation faite avec M. Lesdiguières en 1590 ordonne qu'il soit construit. Au lieu de le rebâtir dans le fauxbourg de Troiscloîtres conformément à l'arrest du Conseil et à l'article 2 .de la capitulation, ils l'ont bâti dans un lieu appellé le Petit Drac proche de l'entrée de la ville, séparé du fauxbourg de Trois-Cloistres par deux ruisseaux [3]. Je demande conformément à l'arrest et à la capitulation qu'il soit détruit. Cela est juste, et M. l'Intendant si on luy renvoie la chose le faira raser.

Mais à quoi cela servira-t-il si on le peut rebâtir au fauxbourg [4] ?

Je répons : 1° que l'on pourra les ambarasser et leur former tant de difficultés, ou à cause des directes de l'Église ou par la difficulté de trouver des places que le temple ne se rebâtira jamais [5] ; 2° aiant manqué à le construire aux termes de l'arrest, le Roy pourra leur marquer un lieu particulier sur cette route du fauxbourg

1. Charles Colbert, marquis de Croissi, secrétaire d'État et frère du grand ministre Jean-Baptiste Colbert. Les Colbert étaient parents ou alliés de la famille Le Camus (Voy. *Moréri*).

2. Sous prétexte que le temple était « fort proche du Palais Épiscopal et de l'Église cathédrale », dit le *Mercure Gallant*.

3. « Dans une prairie, à une portée de pistolet des murailles et des remparts de la ville, et si proche du collège des Jésuites, du grand couvent des Récollets, de celuy des Carmes déchaussez, du second monastère de la Visitation, de celuy des Bernardines, et de la Maison des Orphelines, que lorsque les Huguenots chantent leurs Pseaumes, on ne peut dans ce collège, ces couvents et ces monastères, estudier avec attention »... dit le même *Mercure*. — C'est plutôt l'inverse qu'il aurait dû dire s'il avait eu du bon sens, car qu'était-ce que ce seul temple et le bruit qu'il faisait, en comparaison avec cette accumulation de maisons cléricales !

4. Sous-entendez « des Troiscloîtres ».

5. On voit clairement ici, sous la plume du pieux évêque, que l'objection soi-disant légale — à savoir que ce temple n'était pas au faubourg des Trois-Cloîtres — *n'était qu'un misérable prétexte*. L'évêque ne voulait nullement que le temple ne fût bâti que dans ce faubourg. Il voulait uniquement sa destruction.

de Troiscloistres sous prétexte qu'il ne veut plus à l'avenir qu'il y ait de pareilles contestations, et pour cela il ordonne qu'il sera rebâti dans le village de *Scichilianne* au lieu que M. l'Intendant jugera le plus *commode*[1].

J'ai des preuves de tout ce que je prens la liberté de vous écrire. Le Roy a dit à M. le maréchal de la Feüillade que cette affaire estoit bonne. Je souhaite qu'elle tombe entre vos mains. En tous cas, honorés nostre Église de vostre protection en cette rencontre, et faites moi la justice de croire que je suis, plus que personne du monde, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

† ESTIENNE E. DE GRENOBLE.

CURÉS TOLÉRANTS

QUI MARIAIENT LES NOUVEAUX CONVERTIS (CAEN)

A propos du *prêtre saintongeais condamné aux galères* dont le *Bulletin* de février dernier nous a entretenus (p. 93-98), M. A. Bénet, archiviste du Calvados, veut bien nous communiquer un document qui prouve qu'en Normandie comme ailleurs bien des nouveaux convertis ne purent braver les édits du grand roi que grâce à la complicité de certains curés qui les mariaient sans attestation ni permission régulière, voire même sans être revêtus de vêtements sacerdotaux, c'est-à-dire, très probablement, sans dire la messe. On pouvait, assurément et on peut encore crier au scandale, à une condition toutefois, qu'on n'oublie pas ceux qui par leur inhumanité provoquèrent, rendirent nécessaires ces violations de « l'ordre établi ». Cet acte se trouve dans le « *Registre des délibérations et autres actes de la paroisse Saint-Nicolas de Caen* », de 1686 à 1701, p. 107.

1697, 22 février. « Devant moy, François Le Vaillant de Vaucelles, pbre, curé de la paroisse Saint-Nicolas de Caen, sur l'avis qui

1. Il s'agit, naturellement, de la commodité de l'évêque, et non des réformés grenoblois qui auraient eu quelque 25 kilomètres à faire pour se rendre au temple. Le village de *Séchilianne* est dans le canton de Vizille (Isère). Il y a aussi une localité du nom de *Chichilianne* dans le canton de Clelles, au sud du département, plus éloignée encore de Grenoble.

m'auroit esté donné que *Thomas Gautier*, faisant profession de la r. p. r., et *Marie Adeline*, de la parroisse Saint-Pierre, vivoient ensemble comme gens mariés, je me serois transporté à la maison dud. Gautier, où luy ayant demandé s'il estoit marié, présence de tesmoins cy après desnommés, il m'a respondu que ouy, et que c'estoit M. le curé de Montreuil, nommé M[re] *Sébastien Turpin*, et qu'il a esté marié en la parroisse Saint-Pierre en la maison de Jean Gautier, environ les huict heures du soir, le dix huict de ce mois, présence de Robert Viel, Jean Hellène, Robert Puel, sans estre revestu d'ornements de l'église, mais comme s'il avoit esté marié au presche, et qu'il n'a faict faire aucune publication de baons, quoyqu'il soit employé dans l'attestation délivré aud. Gautier par led. sieur Turpin n'avoit eu aucune permission des sieurs curés de Saint-Pierre ny de Saint-Nicolas; ce qu'il m'a déclaré présence de Robert Fleury, Jacques Le Febvre, Pierre Meheust, Thomas Julienne, et ce que lad. Adeline a aussi reconnu et signé, laquelle attestation m'a esté représentée sur l'heure et dont je suis demeuré saisi d'une copie, et a esté paraphée sur le dos desd. tesmoins et partie et tesmoins ne varietur. »

Suivent les signatures :

En marge : Déclaration pour le mariage de *Thomas Gautier* et *Marie Adeline*, de la r. p. r.

Il semble que cette affaire a eu « une suite », mais je n'a encore rien trouvé dans le bailliage de Caen.

ARMAND BÉNET.

SÉANCES DU COMITÉ

---

8 *Juin* 1897.

Assistent à la séance, sous la présidence de M. le baron F. e Schickler, MM. F. Buisson, J. Gaufrès, A. Lods, W. Martin, Ch. Read, E. Stroehlin et N. Weiss. MM. Bonet-Maury et G. Raynaud se font excuser.

Après la lecture et l'adoption du procès-verbal de la dernière séance et du sommaire du *Bulletin* sous presse, M. le président se demande s'il ne conviendrait pas que l'on se préoccupe de la prochaine assemblée générale et du troisième centenaire de l'Édit de Nantes qui devra être celébré l'année prochaine. Un entretien s'éta-

blit sur ces deux questions. La date de l'assemblée générale est maintenue pour le mois de novembre prochain. Si elle a lieu à Paris, on y donnera une place importante aux psaumes harmonisés par Goudimel que M. H. Expert vient de nous faire connaître et dont la valeur artistique et musicale est si grande.

Quant au tricentenaire de l'Édit de Nantes, on se demande s'il ne conviendrait pas d'avoir plusieurs réunions commémoratives, car l'Édit de Nantes n'a pas été seulement un acte législatif de haute portée, mais encore le point de départ, par exemple, du haut enseignement protestant. En outre il serait peut-être utile qu'une publication de circonstance rappelât ce que c'est que l'Édit de Nantes, ce qu'il s'est proposé et ce qu'il a obtenu. M. Armand Lods est prié d'étudier avec le secrétaire cette dernière question.

Bibliothèque.— Elle a reçu deux dons importants, le premier, de M. Garreta, de Rouen, se compose surtout d'éditions d'auteurs anciens. On y remarque une Bible latine de *Thielman Kerver*, 1549, pet. in-8° sur deux colonnes, en car. gothiques, et *Dasypodius*, dictionnaire grec-latin, Strasbourg, Rihel, 1539. — Le second est un lot de volumes divers offerts par la générosité de Mme la baronne de Neuflize. Il comprend, outre un recueil de pièces de l'époque de la Ligue, *les Pseaumes de David*, par *Louis Budé*, Jean Crespin, 1551; — *Tableaus sacrez de Paul Perrot sieur de la Sale, a Francfort, de l'impression de Iean Feyerabendt aux despends de Théodore de Bry*, 1594, — et *le Miroir de lame pecheresse*... s. l. n. d. (Augereau ? 1533) suivi de l'*Epistre familière de prier Dieu. Aultre epistre familière d'aymer chrestiennement. Item Briefre doctrine pour deuement escripre selon la propriété du langaige Francoys* signés Florimond, 1533.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

En Suisse : II. Publications relatives à l'Histoire de la Réforme de langue française (*suite et fin*[1] *:* H. Lecoultre, E. Combe, A. Huber, P. Betz).

J'ai négligé, dans le précédent article, deux in-16 parus à Lausanne, que je m'empresse de recommander à nos lecteurs. Le premier, **In memoriam Mélanges par Henri Lecoultre**, avec portrait

1. Voy. plus haut, p. 327 à 335.

(270 p., G. Bridel), réunit quelques-uns des articles si pénétrants par lesquels ce jeune savant, trop tôt enlevé à tous ses amis, préludait à un travail de longue haleine sur Calvin. *Calvin d'après le De Clementia, la Conversion de Calvin, le séjour de Calvin en Italie, les protestants de Ferrare en* 1536, sont des morceaux achevés de critique loyale, délicate, qui ont renouvelé la matière, et dont tous les biographes du réformateur devront désormais tenir compte. On dirait le style et la pénétration de Vinet appliqués à la solution de quelques-unes des questions des plus obscures de la vie de Calvin. — Le volume de M. Ernest Combe est consacré à **Antoine Court et ses sermons** (160 p., Bridel, 1896). On connaît amplement le restaurateur du protestantisme français, l'heureux successeur des premiers prédicants qui laissèrent la plupart leur vie au service de l'Église du Désert, grâce aux édits féroces de Louis XIV et Louis XV. On pourra désormais, au moyen de ces cinq sermons que M. C. a exhumés, se faire une idée du théologien et du prédicateur qui fut beaucoup goûté de son temps, notamment en Languedoc et aussi en Suisse. Plusieurs des raisonnements qu'il emploie n'auraient sans doute plus, de nos jours, le succès qu'ils ont eu jadis, mais le zèle, la conviction ardente, l'insistance avec laquelle il montre les avantages du culte public, sont encore de nature à nous toucher.

Je vais maintenant passer la plume à M. A. Bernus qui a bien voulu rendre compte de deux autres publications, après avoir signalé encore la **Bibliographie nationale suisse**, qui paraît à Berne (K.-I. Wyss) depuis 1896, et dans laquelle on trouvera certainement bien des renseignements pour notre histoire ; — et après avoir ajouté que je n'ai pas eu la prétention d'être complet, mais seulement de faire connaître les livres dont j'ai eu moi-même connaissance. — N. W.

Les réfugiés à Bâle, tel est le sujet traité dans la 75e des Feuilles du nouvel-an, que publie annuellement, selon la coutume de plusieurs villes suisses, la Société d'utilité publique de Bâle : *Die Refugianten in Basel. Von Aug. Huber.* 75 *Neujahrsblatt herausg. von der Gesellschaft zur Beförderung des Guten u. Gemeinnützigen.* 1897. Basel, Reich, 1896, in-4° de 55 pp. av. 1 gravure.

Par sa situation géographique déjà, Bâle était prédestinée à servir de point de ralliement pour de nombreux proscrits des contrées les plus diverses; ses industries, son commerce, son université, son hospitalité favorisèrent ce mouvement. Outre le flux et reflux incessant des fugitifs temporaires, suivant les circonstances intérieures

des pays voisins, cette cité vit bon nombre de familles se fixer définitivement dans ses murs; et des réfugiés de France, d'Italie, des Pays-Bas et de diverses contrées de l'Allemagne, notamment l'Alsace et le Palatinat, formèrent un appoint important de sa population. M. Huber n'a pas eu la prétention de traiter dans tous ses détails ce vaste sujet; il en indique avec précision les lignes générales, divisant son histoire en trois périodes (le XVIe siècle, la guerre de Trente Ans, l'époque de Louis XIV), dans chacune desquelles les principales nationalités ont leur chapitre spécial; chemin faisant il donne, à titre d'exemples bien choisis, beaucoup de noms que lui ont fournis ses consciencieuses recherches dans les archives.

Laissant à regret de côté, malgré leur intérêt, les réfugiés des Pays-Bas, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Alsace, du Palatinat, d'Autriche, de la Valteline et des vallées du Piémont, nous ne relèverons ici que les noms de famille français, mentionnés avec plus ou moins de détails.

Au XVIe siècle appartiennent : Farel, Calvin, Claude d'Alliod (de Savoye), *Bauhin*, Chastellion, Ramus, Pithou, de Châteauneuf, Penna, de Beauveaux, les enfants de Coligny (relevons que Louise n'y arriva pas avec ses frères en 1572, mais à part, l'année suivante), Henri de Condé, de Brissac, d'Auvet-d'Arènes, le vidame de Chartres, La Noue (le séjour de celui-ci, en décembre 1585, ne fut certainement que de quelques jours, mais, dans la situation délicate que lui faisaient les conditions de sa récente libération, il tint à son passage à se faire donner par le conseil de Bâle l'attestation de n'avoir rien entrepris contre le roi), Hotman, Pernon, Barth. Lebey de Pressy et son frère Denys Lebey de Batilly (non Lebeu de Bretilly), Lescaille, *Battier*, *Passavant*, Renoulx, Mme de Lisy, Bourcet, Saige, Huart, Horstin, Morelot; ceux que nous soulignons ont fait souche à Bâle. A propos des Pithou, rappelons qu'en 1568 et 1569 ce ne sont pas seulement Pierre (sr de Savoye) et François (sr de Bierne) qui séjournent à Bâle, mais encore leurs deux frères, Antoine (sr de Luyères) et Louis (sr de Bayre); si ceux-ci paraissent être tous rentrés les uns après les autres dans l'Église romaine, il n'en fut pas de même de leur demi-frère Nicolas (sr de Changobert), qui habitait à Bâle en 1590 et 1591.

Dans la première moitié du XVIIe siècle nous relevons les noms suivants : Du Voisin, *Miville*, Roschet, Louis, *de La Chenal*, Chrestien (germanisé en *Christ*), *Fattet*, *Raillard*, *Thierry*, *Sarasin*, Denais (Dienast); et dans la troisième période : *Martin*, Le Maire, de La Faye, d'Écury, Jaquelot, Jannel, Colin, Formont de La Tour, *Mory*, Fusié,

Garnier. Cette énumération suffit pour indiquer l'importance du travail de M. Huber. Il me sera bien permis d'exprimer à voix basse le regret qu'une place spéciale n'ait pas été faite dans le récit à l'Église française, qui groupa autour d'elle, à partir de 1572, les réfugiés de France et une partie de ceux d'Italie.

Bayle, journaliste. — Bayle n'a pas été un génie créateur, mais un remueur d'idées, et l'influence latente du grand critique a été considérable sur ses contemporains et plus encore sur les générations subséquentes. Dans sa lutte incessante en faveur de la tolérance et contre tout dogmatisme, ses moyens d'actions ont été de trois sortes : ses petits écrits, son célèbre dictionnaire et enfin son journal. C'est au journaliste qu'un littérateur zurichois, M. Betz, a eu l'heureuse idée de consacrer une monographie : *Pierre Bayle und die « Nouvelles de la République des Lettres »* (*Erste populärwissenschaftliche Zeitschrift*), 1684-1687. *Von Louis P. Betz, Dr. phil.* Zürich, Alb. Müller, 1896, in-8, XVI-132 p. C'est en effet la partie la moins connue de l'œuvre de Bayle, bien qu'elle ait été réimprimée intégralement dans le premier volume des deux éditions de ses *Œuvres diverses;* mais il faut un certain courage actuellement pour relire ces analyses d'ouvrages de toute sorte, la plupart oubliés aujourd'hui, qui forment le fonds essentiel des *Nouvelles de la république des lettres.*

C'est en mars 1684 que Bayle commença cette publication mensuelle, qu'il poursuivit pendant trois ans, au prix d'un labeur acharné; la maladie le força de s'arrêter en février 1687. Après l'histoire extérieure de ce périodique (dont le titre est reproduit en fac-similé), M. Betz consacre un chapitre à la manière dont Bayle s'occupe de la littérature de son temps, un autre à sa critique philosophique et théologique; ici nous regrettons que l'auteur, trop exclusivement littérateur, n'ait pas cru devoir s'arrêter un peu plus et entrer dans quelque détail, d'autant plus que c'était là la force de Bayle et ses sujets de prédilection. Trois chapitres sur la méthode, le succès immédiat et l'influence durable du journal, terminent cette intéressante étude. Peut-être pourrait-on reprocher à M. Betz de ne pas s'être suffisamment mis en garde contre l'écueil commun aux monographies, d'avoir quelque peu enflé l'importance de son sujet et la valeur absolue de Bayle comme journaliste; il est vrai que son enthousiasme même captive le lecteur. Il est du reste bien informé en général; relevons cependant la confusion (p. 12) entre Guy Patin, le célèbre médecin, et son fils Charles, l'archéologue; c'est ce der-

nier que Bayle a en vue. Les *Mémoires* de Jean Rou n'ont pas « été publiés récemment par le diplomate français Waddington » (p. 18), mais en 1857 par le regretté Francis Waddington, mort en 1864; ce qui est plus grave, c'est de faire de l'arminien Jean Le Clerc un des types de l'orthodoxie rigide, sur le même patron que Jurieu (p. 78).

A. Bernus.

L'État et les Églises en Prusse sous Frédéric-Guillaume Ier (1713-1740) [1].

Ce livre, dont le titre pourrait fort bien n'annoncer qu'une dissertation de quelques pages ou un article de revue, est, en réalité, une des études les plus vastes et les plus compréhensives qui aient été faites sur la question si ancienne et toujours si actuelle des relations réciproques de l'État et des Églises.

Dans l'histoire, deux solutions générales s'offrent de ce grave problème. Ou bien, l'Église étant à elle-même sa propre fin, tend à s'arroger la direction de toute la vie publique et privée, sous toutes ses formes. Elle affirme ses droits comme antérieurs et supérieurs à tous les autres, et intervient avec persistance, par les organes de sa hiérarchie particulière, dans toutes les relations sociales ou individuelles. C'est l'ambition à laquelle on n'a pas renoncé à Rome. C'est le rêve qui maintes fois a été près de se réaliser dans nos pays latins. Ou bien, comme dans la plupart des systèmes issus de la Réformation, l'Église, plaçant l'œuvre spirituelle au premier rang, admet la protection de l'État, s'efface devant la société civile et accepte de lui être soumise en tout ce qui ne tient pas absolument à sa tâche essentielle, qui est de diriger et de grouper les âmes en vue du salut.

Entre ces deux extrêmes : l'Église dominant l'État, ou l'État absorbant l'Église, une infinité de nuances intermédiaires apparaissent, suivant les temps, les lieux, l'état des esprits. Le catholicisme le plus intransigeant en théorie abdiquera, en fait, devant un État conscient de ses devoirs et assez fortement organisé pour lutter avec succès contre les entreprises de la faction ecclésiastique. Et réciproquement les Églises protestantes ont maintes fois repris

1. Par Georges Pariset, docteur ès lettres, chargé de cours à la Faculté des lettres de Nancy. 1 vol. in-8 de 989 pages. Paris, Armand Colin, 1897.

leur liberté d'action lorsque l'État, de protecteur devenait oppresseur des consciences.

Entre les pays et les époques où la question religieuse et ecclésiastique présente à l'observateur un intérêt particulier, M. Pariset a été amené par ses études et par un séjour en Allemagne à choisir pour cadre de son étude le règne de Frédéric-Guillaume Ier, roi de Prusse, de 1713 à 1740.

Si l'on se place au point de vue de l'histoire intérieure des Églises, cette période ne se manifeste pas comme une des plus fécondes pour le protestantisme allemand. C'est plutôt une époque neutre, prise entre le XVIIe siècle qui est encore, à bien des égards, une période créatrice et la révolution philosophique de la seconde moitié du XVIIIe siècle. La Prusse n'est pas, non plus, un terrain d'observation bien homogène, comme le seraient la Saxe, par exemple, ou les pays souabes. L'unité morale n'a pas été faite encore à ce moment entre les divers tronçons dont se compose la monarchie artificiellement créée par les Hohenzollern.

En revanche, cette époque est des plus favorables pour observer le développement de l'État, qui se constitue alors dans ses parties essentielles avec les diverses branches de l'administration, des finances, de l'armée. La multiplicité des territoires, la coexistence de plusieurs confessions parallèles sinon rivales, la complication des droits locaux appelaient pour ainsi dire, dans le gouvernement ecclésiastique, l'action d'une autorité centrale. L'absolutisme de la monarchie était une conséquence des idées et des faits et comme la solution la plus satisfaisante des difficultés. Si jamais des Églises furent par nature exposées aux empiètements de l'État, c'étaient les Églises protestantes de Prusse au commencement du XVIIIe siècle.

Le prince en qui s'incarnait l'autorité suprême n'était pas une personnalité vulgaire. Il vaut mieux que sa réputation. On remarquera l'analyse si pénétrante et si fine de son caractère, mélange singulier de qualités et défauts (p. 51 à 81). Ce portrait, cette étude qui rectifie le portrait convenu du *Roi-sergent* nous présente, en somme, un homme de bonne foi et de bonne volonté. Contemporain d'Auguste de Saxe, du Régent et de Louis XV, il prend au sérieux les obligations de la loi morale dans sa vie privée. Il a encore une foi personnelle et un respect sincère pour l'Église. Il s'occupe des plus petits détails de l'administration religieuse de son royaume. Pendant les vingt-sept années de son règne, Frédéric-Guillaume Ier a donné 1,350 édits d'ordre ecclésiastique, dont M. Pariset a laborieusement dressé la table chronologique. On ne sau-

rait croire à quelles minuties descendait la volonté royale. A propos d'un scandale, d'un incident vulgaire, le roi légiférait et envoyait des ordres parfois contradictoires, souvent inappliqués.

Les Églises françaises établies depuis le précédent règne sur les territoires prussiens, avaient leur part de cette sollicitude despotique. Il convient de signaler à nos lecteurs l'intérêt et le profit tout particulier qu'ils trouveront à lire ce que M. Pariset écrit du Refuge en Prusse (p. 210 et suiv.). La vie ecclésiastique et sociale des « calvinistes » français, est placée dans son vrai jour, et l'on aperçoit la situation relativement importante que nos réfugiés surent conserver, entre l'Église réformée allemande qui était celle de la maison royale et l'Église luthérienne, à laquelle se rattachait la grande majorité de la population. Ce ne fut pas sans lutte que les colonies françaises obtinrent la conservation de leurs privilèges administratifs et sociaux, grâce auxquels elles se sont maintenues jusqu'à nos jours. Au commencement de son règne, en 1715, Frédéric-Guillaume Ier tenta de les faire rentrer dans le droit commun. Mais, devant les remontrances et les protestations du Refuge, il renonça à ses projets et la crise fut heureusement évitée.

Un livre aussi considérable que celui-ci ne saurait être analysé complètement, encore moins commenté en ce court espace dont nous disposons dans le *Bulletin*.

Nous ne pouvons non plus qu'exprimer très brièvement un regret au sujet de la sévérité de certaines observations, et des conclusions — à notre avis — paradoxalement pessimistes qui terminent l'ouvrage.

Il est naturel qu'étudiant l'Église non pas au point de vue idéal, comme ferait un théologien, ou dans son développement intérieur, comme ferait un historien ecclésiastique, l'auteur soit surtout frappé des vices d'organisation, des déficits qui se manifestent dans « sa vie sociale, commune avec l'État ». La partie négative de l'œuvre du protestantisme, la « déconstruction du catholicisme » qu'il a opérée est surtout apparente dans une étude ainsi comprise. Mais son œuvre positive, son action sur les caractères — à commencer par celui du souverain, — son influence dans les domaines de la pensée, de l'art, — J. Sébastien Bach vivait alors! — la supériorité morale de la cité, de la famille protestante sur la cité, la famille catholique contemporaine, tout cela était-il vraiment étranger à la thèse de M. Pariset?

Nous sommes peut-être pitoyablement « subjectifs », mais nous avouons que des considérations de ce genre, à l'appui desquelles les

documents abondent, ne nous auraient pas déparé les 150 pages que l'auteur consacre à décrire la « Vie Religieuse » et à apprécier le protestantisme en général. M. Pariset nous redira qu'il n'est pas apologiste. Il n'y paraît que trop! Le motif purement religieux n'existe pas pour lui, ou ne mérite guère d'entrer en ligne d'appréciation.

Si Jean-Sigismond de Brandebourg quitte la confession luthérienne pour se joindre à l'Église réformée, c'est pour obtenir l'appui des Hollandais... Le comte de Zinzendorf parlait volontiers, et croyait tout ce qu'il disait : preuve d'orgueil et d'étroitesse d'esprit... Les protestants de Salzbourg sont expulsés de leurs vallées : il n'est pas bien sûr que leur exode soit autre chose qu'une vaste spéculation !... Si Francke plaît au roi et a de l'influence sur lui, c'est moins à cause de son caractère et de sa valeur religieuse, qu'en raison de ses aptitudes financières...

M. Pariset s'est donné la peine de lire 250 biographies de pasteurs de cette époque. Cet immense travail ne produit qu'un tableau aussi raccourci que partial de la « valeur du corps pastoral » (p. 301 à 305). L'ambition, la médiocrité, l'amour du gain caractérisent le « métier », ce mot revient avec une insistance regrettable. Disons, en passant, que cette préoccupation de chercher des motifs inférieurs fait même commettre à l'auteur une véritable erreur à propos des *méreaux* de la communion (p. 433). Ces pièces étaient un moyen de contrôle religieux, fort semblables aux billets de confession dans l'Église catholique, et n'avaient rien de commun avec une taxe ou une rétribution d'un acte du culte.

Mais c'est assez s'appesantir sur des détails. Nous avons, dans le protestantisme, l'heureux privilège de pouvoir rendre justice même aux censeurs les plus sévères. Le paradoxe n'est pas pour nous effrayer, et nous savons fort bien qu'un fait piquant n'est pas nécessairement un fait probant. Les appréciations très dures et les pronostics très sombres de M. Pariset ne nous empêcheront pas de recommander son livre comme une mine de renseignements, admirablement coordonnés, comme un ouvrage dont il sera permis de discuter la philosophie, mais qu'il sera impardonnable de ne pas avoir lu.

H. Dannreuther.

CORRESPONDANCE

Un Cévenol, collaborateur de Jean-Louis Gibert, en Angoumois et Saintonge. Le pasteur Pierre Solier.

Dans un article consacré au pasteur Pierre Ribe (*Bull.*, XL, 97) M. Armand Lods a confondu deux personnages, originaires des Cévennes, dont les nom et prénom sont les mêmes dans le langage du pays. On dit. en effet, en patois, Soulier pour Solier, Roussel pour Rossel, etc. Le pasteur, qui a assisté aux Synodes du Bas-Languedoc de 1776-1789, est bien celui qui accompagna Ribe au supplice, mais il n'a rien de commun avec son homonyme, qui fut admis par le synode des Cévennes en 1745 (P. Soulier, pasteur à Sauve, est né en 1745. *Bull.*, XLIII, 561), qui a exercé son ministère en Angoumois et Saintonge, et le termina dans une des îles de la Manche.

Pierre Solier (qu'on trouve signant « Pierre Solier pasteur » et que d'autres ont écrit « Sollier »), après avoir suivi, comme c'était alors l'usage, les pasteurs du Désert en qualité d'élève, fut admis au nombre des proposants par le synode des Basses-Cévennes le 29 juin 1745; mais ayant trempé dans la « brigue et cabale formée par MM. [David Vesson, *dit :* La] Valette [Marc Portal, *dit :* La Coste ou] Coste, et [Jean Gal, *dit :*] Pomaret », il fut exclu jusqu'au synode du 13 août 1746 qui le réintégra dans ses fonctions. Il fut admis comme étudiant au séminaire de Lausanne en juin 1751 et en revint, en mai 1753, servir dans les Basses-Cévennes les Églises de Durfort et Tornac, où il resta un an, 1753-1754. En 1755, on le trouve en Angoumois, et il dessert ensuite diverses Églises de la Saintonge, 1761-1763. Il visite l'Église de Pons, avec Jean-Louis Gibert, jusqu'à la Révolution, 1788-1789. A cette dernière date, il se retira dans l'île de Guernesey. — Pierre Solier s'était marié avec *Marie-Suzanne Pandin-de-Lussaudière*, demoiselle de la Cibaudière, fille de *Josué Pandin-de-Lussaudière* et *Marie de la Vierre.*

Sources : *Annuaire ou Répert. ecclés. de Rabaut-le-jeune*, 48. — Ch. Coquerel, II, 559. — *Syn. des Basses-Cév.*, 1745. — Crottet, 176. — Ed. Hugues, *Hist. de la Restaur. du prot.*, II, 416-417. — *Liste* de 1763. — *La Réforme en Saintonge*, 137, 195, 196. — *Bull.*, VI, 336; XII, 122; XL, 103; XLII, 594; XLIV, 439.

FERD. TEISSIER.

Jean Hellin (Voy. plus haut p. 236). — *L'État général des Calvinistes* de Champagne en 1685 (H. Menu, 1878) indique *Siméon Elin* ou *Hélin* de Sedan, époux de Jeanne Catel, veuve de Jean Delforterie, et leurs enfants, *Paul* et *Daniel*, réfugiés en Hollande. — D'autre part, M. H. Guyot, de Groningue, nous informe qu'il y a encore des descendants de cette famille dans cette ville : « ...La grand'mère de mon collègue Gockinga s'appelait Angé- « lique-Esther *Elin*, née à Utrecht le 6 avril 1754, fille de « Remees-Floris *Elin*, né en 1717, et décédé à Utrecht le 18 juin « 1801, et de Catherine *Picart*, des Picart de Sedan, renommés « pour leurs gravures sur cuivre... M. G. ne sait rien sur la famille « *Elin*, sinon que son ancêtre était originaire de Picardie, qu'il « était pasteur à Sedan, et qu'après la Révocation sa famille s'est « réfugiée dans les Pays-Bas... »

H. D.

Deux livres de Jean Tenans. — M. Michel Nicolas dit (*Histoire de l'Académie de Montauban*, p. 225), à propos de ce professeur de l'Académie de Montauban sur lequel le *Bulletin* du 15 mai (p. 241) fournit des renseignements intéressants, qu'il ne connaît aucun ouvrage portant son nom. Il ajoute : « Nous inclinons à croire qu'il n'a rien publié. » J'ai trouvé pourtant l'indication de deux ouvrages du pasteur de Sedan, dans l'inventaire des livres du pasteur Jean Constans de Montauban, dressé le 28 décembre 1598. En voici les titres que n'accompagne malheureusement aucune indication de date ou d'imprimeur : *Oraisons de Tenans sur le cathéchisme de Jean Calvin ; Oraisons de Tenans sur la mort du duc de Boilhon* (*sic*). — Voici encore le texte de la délibération du Consistoire de Montauban en date du 10 juillet 1596, réclamant les services de Tenans. M. Nicolas y fait allusion sans le citer : « On priera M. Tenans de venir et d'estre pasteur et ministre de nostre Esglize, attendu qu'il est fils de la dicte ville. » Ce texte se trouve dans le registre des actes du Consistoire de Montauban, 1595-1598, f° 169.

D. Benoit.

Les parents de S. Castellion. — *Erratum.* — Il y a une erreur à corriger dans mon article sur les parents de Sébastien Castellion. M. Buisson avait dit (II, 449) que Monet Châtillon, maréchal, frère de Sébastien, fut reçu bourgeois de Genève en 1562; et là-dessus je disais (page 187) : « Mais c'est Michel qui fut reçu bourgeois cette année-là. *On ne trouve pas Monet au registre des bourgeois.* »

Je n'avais pas su l'y trouver; il y était cependant; et le registre du Conseil porte, à la date du 1er juin 1553 : « Monet, filz de feu Claude de Chastillion, mareschal, de S. Martin du Frenne, habitant d'ycy, a esté admys à borgois pour 6 escus... » — Cette date du 1er juin 1553 avait été donnée par M. Buisson dans un autre endroit de son livre (I, 3).

Quant à la particule *de*, qui accompagne là le nom de Chastillion, M. Buisson pense qu'elle s'y est glissée par erreur. J'imagine au contraire — quoique assurément la particule *de* n'eût point du tout, en ce temps-là, l'importance qu'on lui donne aujourd'hui — que cet extrait du registre de 1553 peut apporter quelque faible appui à l'idée que nous avons vu que le fils de *noble Janne de Chastillion* se faisait de la noblesse de la famille de sa mère.

EUGÈNE RITTER.

Le Refuge en Russie. — Voici quelques noms français relevés sur le registre de l'*Eglise réformée hollandaise de Moscou :*

1703. — *Noncourt* (Abraham de), venant de Kœnigsberg, avec attestation du pasteur; — Colonel *Sennebier*, demeurant dans la cour de Mme *Lefort;* — *Musset* (Jean), teinturier, venant de Mittau (Courlande); — *Bouchi* (Isaac) perruquier, venu d'Altona.

1703-1704. — *Prévost* (Jacques et Pierre), venus d'Amsterdam; — *Brotier* (Nicolas), de Paris, venu de Kœnigsberg; — *Fourbisieur*, marchand coutelier, et Marie *Escalogne*, son épouse, venus de Copenhague.

1705. — Antoine *Estienne;* — *Monbrion* (Jean); — *Bitaubé;* — *Jecquart* (Lodovic); — *Rousselet* (Louis); — *Girard* (Pierre); — *Poussin* (Simon); — *Payan* (Olympe et Françoise); — *Ravanel* (Antony).

1709. — *Casaux* (Pierre); — *Dugan* (Maria); — *Discan* (Jacob).

Ajoutons que le nom de famille de la comtesse Olga-Milioutine est *Poncet.*

G. BONET-MAURY.

Le Gérant : FISCHBACHER.

5306. — L.-Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2. — MOTTEROZ, directeur.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Il sera rendu compte, dans ce *Bulletin*, de tout ouvrage intéressant l'Histoire du Protestantisme français, dont **deux** exemplaires seront déposés, 54, rue des Saints-Pères.

Tout ouvrage récent, dont **un** exemplaire aura été déposé à la même adresse, sera inscrit sur cette page et placé sur les rayons de la Bibliothèque. Celle-ci ne dispose d'aucuns fonds pour acheter les livres, journaux, estampes, médailles ou brochures. On rappelle donc à tous ceux qui en publient ou peuvent en donner qu'elle ne les collectionne que pour les mettre gratuitement à la disposition du public, tous les lundis, mardis, mercredis et jeudis, de 1 à 5 heures.

LIVRES RÉCENTS DEPOSÉS A LA BIBLIOTHÈQUE

ALEXANDRE BONZON, pasteur. — **A Lambaréné.** Lettres et souvenirs de Charles Bonzon, missionnaire au Congo français, 16 juillet 1893-20 juillet 1894, réunis pour sa famille et ses amis, un vol. de xxxv-152 pages in-8 (carte et illustrations). Nancy, Berger-Levrault, 1897.

Dr G.-M. GRANT. — **L'Orient et la Bible. Les grandes religions**, traduit par C. de Faye, un volume de 198 pages in-18. Genève, Eggimann, 1897 (illustrations).

CAMILLE RABAUD. — **La campagne anti-française contre les minorités.** Une brochure de 62 pages in-8. Paris, Fischbacher, 1897.

HENRI DENKINGER, pasteur. — **Notices généalogiques des familles** et **Histoire de la colonie réformée française de Friedrichsdorf.** Un volume de 177 pages in-8. Lausanne, imprimerie Viret-Genton, 1896.

Jubilé de A. Aimé-Louis Herminjard, docteur ès lettres et en théologie, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, éditeur de la *Correspondance des Réformateurs dans les pays de langue française.* 7 novembre 1896. Une brochure de 119 pages in-4. Portrait. Lausanne, Bridel, 1897.

AUGUST HUBER. — **Die Refugianten in Basel.** 75. Neujahrsblatt herausgegeben von der Gesellschaft zur Beförderung des Guten und Gemeinnützigen 1897. Une brochure de 55 pages in-4. Illustrations, Basel, R. Reich, 1896.

ABEL LEFRANC. — **Le traité des reliques de Guibert de Nogent** et les commencements de la critique historique au moyen âge, p. 285 à 306, in-8, des *Études d'histoire du Moyen Age publiées en l'honneur de Gabriel Monod*, 1896.

Dr JULIUS FREDERICHS. — **Twee verhandelingen over de Inquisitie in de Nederlanden tijdens de 16de eeuw.** Une brochure de xvi-126 pages in-8, Gent, J. Vuylsteke, 1897.

Le prix de ce cahier est fixé à 1 fr. 25 pour 1897

5306. — L.-Imprimeries réunies, B, rue Mignon, 2. — Motteroz, directeur.